Journal officiel de l'Union des Communes Vaudoises
et des associations de professionnels communaux
N°74 | automne 2020

Point COMMUNE*!*

Point* DOSSIER*!

Quand la nature s'invite en villes et villages

pp. 11-24

Pour la prévoyance de votre personnel

Depuis 95 ans, la Caisse intercommunale de pensions (CIP) assure les collaborateurs des communes, services et institutions d'utilité publique du canton de Vaud pour la prévoyance professionnelle.

Elle offre un plan de prévoyance attractif et une retraite à la carte.

Avec plus de 20'500 assurés, une fortune de plus de 3,3 milliards de francs et un parc immobilier dépassant 2000 appartements, elle figure parmi les principales caisses de pensions publiques de Suisse romande.

Contactez-nous : 021 348 21 11
www.cipvd.ch

Gérée par Retraites Populaires

cip caisse intercommunale de pensions

Photo de couverture:
Le chef de l'équipe des espaces verts d'Orbe qui observe une prairie fleurie. © Commune d'Orbe

SOMMAIRE!

***Point* UCV!**

L'essentiel ____ p. 2

Prestations de l'UCV ____ p. 4

Le groupe de travail MCH2 ____ p. 6

***Point* DOSSIER NATURE!**

Des jardins pour faire la ville de demain ____ p. 13

Orbe innove pour sa biodiversité ____ p. 17

Aménager la ville pour y intégrer la nature ____ p. 20

Yverdon favorise la biodiversité ____ p. 23

***Point* INVITÉE!**

Christelle Luisier Brodard, Conseillère d'Etat ____ p. 26

***Point* COMMUNES!**

Cause Commune, un projet novateur de politique d'action santé-social ____ p. 28

Les collectivités publiques et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ____ p. 32

Stratégie de gestion immobilière, une nécessité ____ p. 34

***Point* ASSOCIATION!**

PolCom! La police à la demande ____ p. 36

***Point* RECETTE!** ____ p. 37

***Point* HÉRALDIQUE!** ____ p. 39

***Point* AGENDA!** ____ p. 40

100% From well-managed forests FSC® C000000

MADE SWISS

ÉDITO! Automne 2020 à l'UCV: une période pleine de nouveautés!

Certes, c'est toute l'année 2020 qui a été placée sous le signe du changement: nous avons dû apprendre à vivre confinés, à côtoyer un virus pernicieux et à respecter de nouvelles normes sociales. Avec une équipe motivée et active en télétravail ces derniers mois, l'UCV est prête pour la fin de l'année. Aperçu des nouveautés.

Chloé Wiss
Chargée de communication à l'UCV

L'équipe du Secrétariat de l'UCV a tout de suite réagi favorablement aux mesures de confinement et de télétravail mises en place, permettant d'assurer un suivi professionnel et efficace auprès des communes dès la mi-mars. Plusieurs projets et événements ont dû être reportés à cause de la crise liée à la pandémie de Covid-19, mais d'autres ont pu voir le jour.

Premièrement, la Journée des communes vaudoises a été décalée à 2021, à Payerne. Ce choix s'est fait avec un pincement au cœur tant ce rendez-vous est immanquable pour les élu·es et employé·es des communes vaudoises et leurs partenaires associatifs et cantonaux. L'année 2020 sera donc la première fois où l'assemblée générale de l'UCV aura lieu exclusivement pour les délégué·es de l'association, sans partie festive, le 17 septembre.

C'est aussi la première fois que l'UCV a organisé un vote électronique, en remplacement d'une assemblée générale extraordinaire annulée pour des raisons sanitaires. Ainsi, début mai, une partie du Comité de l'association a été renouvelée et de nouveaux statuts ont été validés. M. Guy Delpedro, Syndic de Valbroye, M. Frédéric Mani, Syndic de Dully et Mme Chantal Weidmann-Yenny, Syndique de Savigny ont respectivement remplacé Mme Christelle Luisier Brodard, M. François Roch et M. Gustave Muheim. L'UCV les remercie encore pour leur investissement passé et présent!

Une autre nouveauté concerne directement les communes, puisque l'UCV propose de nouvelles prestations: conseils en aménagement du territoire, mentorat d'élu·es par les élu·es, formation sur les rôles et responsabilités dans les communes, et tutoriels vidéo. Vous trouverez plus d'infos sur www.ucv.ch ou au 021 557 81 30.

Enfin, pour toujours vous satisfaire et répondre à vos besoins, notre équipe s'agrandit: une stagiaire rejoint l'UCV en septembre pour mener une étude sur les politiques énergétiques et climatiques dans les communes, un poste de conseiller en aménagement du territoire s'ouvre en octobre, et un processus de recrutement est en cours pour compléter le pôle de juristes. La nouvelle équipe de l'UCV vous sera présentée dans le prochain numéro, en attendant, bonne lecture! ■

IMPRESSUM!

Point CommUNE! Le journal officiel de l'Union des Communes Vaudoises et des associations de professionnels communaux, paraît quatre fois par an, à 2500 exemplaires. Distribué gratuitement aux communes membres et partenaires de l'UCV. Sur abonnement pour tout autre public via pointcommune@ucv.ch. Contenus disponibles en ligne sur ucv.ch et sur l'application mobile UCV App.

Comité de rédaction
Patricia Audétat (AVSM) ■ Laurent Lanz (aVDaas) ■ Jean-Marc Moreillon (ACVBC) ■ Florence Nedrotti (AVDCH) ■ Pascal Petter (SOPV) ■ Gianni Saitta (UCV) ■ Charles Wernuss (AVIATCO) ■ Chloé Wiss (UCV)

Contacter la rédaction
Chloé Wiss (UCV) – Chargée de communication et du *Point CommUNE!* ■ Av. de Lavaux 35 ■ case postale ■ 1009 Pully ■ Tél. 021 557 81 35 ■ chloe.wiss@ucv.ch

Impression
PCL Presses Centrales SA ■ Av. de Longemalle 9 ■ 1020 Renens 1 ■ Tél. 021 317 51 51

Régie des annonces
Urbanic Régie publicitaire ■ Ch. de Sous-Mont 21 ■ 1008 Prilly ■ Tél. 079 278 05 94 ■ info@urbanic.ch

Conception graphique et mise en page
idéesse, Steve Guenat ■ 1083 Mézières ■ Tél. 021 903 44 22 ■ sg@ideesse.ch ■ www.ideesse.ch

L'essentiel

NOUVEAU: MENTORAT ENTRE ÉLUS

© Sarah Vez

Ce programme d'accompagnement, **inédit** dans le canton de Vaud, complète l'offre de prestations que l'UCV propose aux communes, en plus des formations et conseils juridiques et financiers. Le credo? Que l'expérience des uns bénéficie aux autres!

Trois formules: élus à élus, café-rencontre ou la formule «tout inclus» comprenant deux formations de l'UCV.

A découvrir sur www.ucv.ch/formations/mentorat

FORMATIONS LABELLISÉES EDUQUA

Vous êtes nombreuses et nombreux à suivre nos formations en 2020 et nous vous remercions pour votre **confiance**! Les cours sont donnés en présentiel, à Jongny, tout en respectant les mesures de distanciation sociale et les normes d'hygiène en vigueur.

Les cours de la fin d'année sont quasiment complets. Le secrétariat de l'UCV peut vous renseigner sur les disponibilités au 021 557 81 30. Prochaine formation disponible: **Rôles et responsabilités dans les communes**, les 4 et 18 février 2021.

Pour celles et ceux qui préfèrent encore éviter les rencontres, l'UCV vous propose des tutoriels de formations en ligne vous permettant de vous informer directement depuis chez vous!

Plus d'informations sur ucv.ch/formations et sur ucv.ch/tuto

RAPPORT ANNUEL DE L'UCV

La publication du rapport annuel 2019 de l'UCV a dû être reportée en raison de la crise du Covid-19. Ce document fait le point sur les activités de l'UCV durant l'année 2019. Son **nouveau format papier**, de la dimension d'une carte, se veut ludique et agréable à lire. Le rapport annuel est disponible en ligne et en version papier sur demande auprès du Secrétariat via ucv@ucv.ch.

A consulter sur ucv.ch/ucv/association/presentation

FACTURE SOCIALE:
ACCORD ENTRE L'UCV ET LE CANTON DE VAUD

Les négociations entre l'UCV et le Conseil d'Etat ont abouti fin août 2020 à un accord pour adapter le financement de la facture sociale, aujourd'hui appelée **Participation à la cohésion sociale**.

Durant près d'une année de négociations, de nombreuses solutions ont été analysées et l'Association de Communes Vaudoises a quitté les discussions au début de l'été. Finalement, les propositions concrètes et la persévérance du Comité de l'UCV dans les négociations ont permis d'aboutir à des **résultats significatifs** à l'avantage de toutes les communes vaudoises. Prochainement, les discussions continueront à propos du futur système péréquatif.

L'accord est composé de **trois éléments** principaux:

- Un rééquilibrage progressif, puis pérenne, de CHF 150 mios à l'avantage des communes;
- Une feuille de route pour l'engagement de discussions sur les réformes de la péréquation intercommunale et le financement de la facture policière, ainsi que sur la question d'un mécanisme de maîtrise des finances communales;
- Une reprise par l'Etat des charges des régions d'action sociale comprises aujourd'hui dans la participation à la cohésion sociale.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'UCV au 021 557 81 35.

Retrouvez, en vidéos, l'historique de ces discussions, les enjeux et le détail des solutions sur ucv.ch/perequation

LE CHIFFRE

3 nouveaux collaborateurs rejoignent l'équipe du Secrétariat de l'UCV! Mme Alexane Dubois commence son **stage en politique énergétique et climatique** au 1er septembre; M. Robin Hottelier rejoint l'UCV le 1er octobre en tant que **conseiller en aménagement du territoire**. Enfin, un nouveau poste de stage à 80% est actuellement au concours pour compléter le **pôle juridique**. L'équipe au complet vous sera présentée dans le prochain numéro. L'UCV se réjouit de cette nouvelle collaboration, étoffant ainsi les prestations à ses membres.

PROCHAINE SÉANCE D'INFORMATION

Protection des données: une année charnière pour les communes. Comment respecter cette législation complexe au quotidien? Comment la concilier avec la Loi sur l'information? Comment se prémunir contre les risques? Des exemples pratiques illustreront le défi de la protection des données et ses prochaines échéances. Le **1er octobre 2020**, 19h à 21h à Echallens.

Soirée d'information gratuite, inscription obligatoire sur www.ucv.ch

QUELQUES CHANGEMENTS AU SEIN DES ORGANES DE L'UCV

Au **Conseil**, M. Nils Monbaron, Syndic de Romainmôtier-Envy, remplace M. Yves Pellaux depuis mi-juin; M. André Bersier, Municipal à Payerne, et M. Mauro Contardo, Municipal à Saint-Saphorin, remplacent respectivement M. Guy Delpedro, Syndic de Valbroye, et Mme Chantale Weidmann Yenny, Syndique de Savigny, tous les deux au Comité de l'UCV depuis juillet.

Au sein du **Groupe des Bourgs et Villages**, c'est M. Robert Middleton, Syndic de Crans, qui remplace M. Frédéric Mani, Syndic de Dully, au Comité depuis juillet.

L'UCV leur souhaite la bienvenue!

Prestations de l'UCV: au plus près des besoins des communes

Forte de 281 communes membres, l'UCV se doit d'être à la hauteur de leurs attentes. Alors que les organes de l'UCV – Comité, Conseil, Groupe des villes, Groupe des Bourgs et Villages – se chargent des dossiers politiques avec conviction, le Secrétariat développe de nouvelles prestations.

Chloé Wiss
Chargée de communication
à l'UCV

Depuis quelques années, les services et prestations de l'UCV s'étoffent et la priorité est donnée à la qualité.

Des formations certifiées eduQua

En 2020, l'UCV propose 22 formations en finances et gestion communales données par 14 formateurs et formatrices! L'objectif du centre de formation de l'UCV est de concrétiser l'une des missions de l'association: participer à la formation professionnelle des élus et employés communaux aux thèmes principaux de la gestion communale.

C'est pourquoi l'UCV collabore avec des professionnels experts dans leur domaine pour offrir des cours en adéquation avec les besoins des communes. A l'interne, l'UCV monte aussi ses propres contenus et M. Saitta, Directeur de l'UCV, et Mme Von der Mühll, Conseillère en gestion financière publique à l'UCV, ont été diplômés d'un CAS de formateur d'adultes fin 2019. Cette démarche s'inscrivait dans le processus de qualité voulu par l'UCV, à savoir obtenir la certification eduQua qui valide la qualité des formations proposées par l'UCV. Depuis fin 2019, ce label permet à l'UCV de faire reconnaître ses méthodes de gestion à l'interne pour l'organisation des formations, mais aussi la qualité des cours donnés aux participants. Portée par la Fédération suisse pour la formation continue FSEA et décernée par une institution indépendante, cette certification fixe de nombreux standards de qualité que l'UCV est fière de respecter. Le programme des formations se trouve sur **ucv.ch/formations**

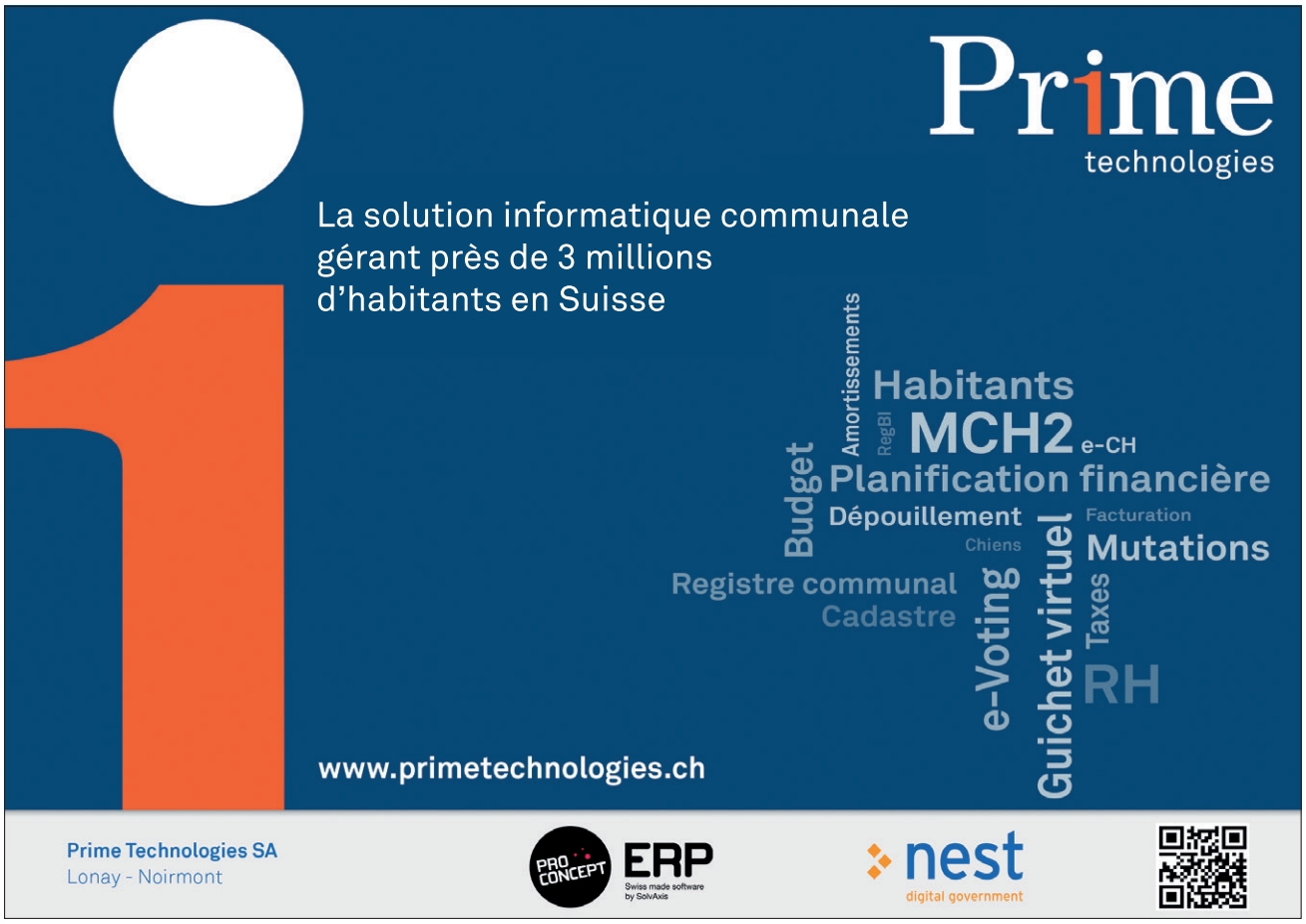

Pour celles et ceux qui souhaiteraient approfondir leurs connaissances en finances communales, des tutoriels vidéo sont disponibles sur **ucv.ch/tuto**, sur ces sujets : la valeur du point d'impôt, le MCH2, l'indicateur du renouvellement de la dette, et l'utilisation des réserves comptables.

Mentorat d'élu·es par des élu·es

Ce programme d'accompagnement d'élu·es par des élu·es proposé par l'UCV et inédit dans le canton de Vaud a pour objectif d'appuyer des membres de Municipalité dans des phases délicates ou complexes de la gestion communale, ou dans le cas d'un premier mandat.

Actuellement, la législation ne prévoit que peu de mesures lorsque des difficultés se présentent au sein d'une commune, même si elles peuvent être adaptées dans certaines situations. Le mentorat est donc une alternative plus souple pour identifier les problèmes et proposer des solutions.

L'UCV travaille avec des mentors pouvant intervenir à la demande d'une Municipalité, ou l'un de ses membres, en tenant compte des disponibilités, besoins et affinités de chacun. Les mentors sous soumis à la stricte confidentialité de leur mandat.

Trois formules : élu·es à élu·es, café-rencontre ou la formule « tout inclus » comprenant deux formations de l'UCV. Ce mentorat est gratuit pour les communes membres (compris dans les cotisations) et coordonné par le Secrétariat de l'UCV. A découvrir sur **ucv.ch/mentorat**

Nouvelles prestations, dont des conseils en aménagement du territoire

Rappelons que, depuis mars 2019, le projet du MCH2 a été confié à l'UCV, en partenariat avec l'Association de Communes Vaudoises et le Service des communes de l'Etat de Vaud. Afin de mener à bien ce dossier, l'UCV a embauché deux stagiaires en comptabilité et finance publiques : Mme Rita Malay jusqu'au 30 mars 2020 et Mme Manon Luisier depuis le 1er avril 2020. Ma collègue Lucie Von der Mühll vous en dit plus sur la mise en place de ce nouveau modèle comptable harmonisé dans les 309 communes vaudoises et les avancées déjà réalisées par le groupe de travail page suivante.

Depuis le 1er septembre, Mme Alexane Dubois a rejoint l'UCV comme Stagiaire en politique énergétique et climatique afin de réaliser un état des lieux des pratiques des communes vaudoises. Par ailleurs, un poste de stagiaire juriste à 80 % est actuellement au concours pour compléter le pôle juridique.

Enfin, M. Robin Hottelier rejoint également l'UCV le 1er octobre comme Conseiller en aménagement du territoire. Ce nouveau poste a l'ambition de fournir des conseils aux communes et d'assurer le suivi en matière d'aménagement du territoire et polices des constructions.

L'équipe au complet vous sera présentée dans le prochain numéro ! En attendant, le Secrétariat reste à votre disposition pour toute question au 021 557 81 35. ■

MCH2: un groupe de travail technique à l'œuvre

Près de mille comptes MCH2 passés en revue pour leur trouver une correspondance dans le plan comptable vaudois, lui aussi relu et classé dans les comptes à adopter; le groupe de travail technique MCH2 veille à préserver la représentativité des nombreuses thématiques primordiales au sein des communes. Aperçu de ses activités.

Lucie Von der Mühll
Conseillère en gestion financière publique à l'UCV

A l'image des communes vaudoises, c'est un groupe de travail technique hétéroclite qui s'est réuni dès avril 2019. Impossible, en effet, d'envisager la mise en place de ce nouveau modèle comptable harmonisé dans 309 collectivités publiques sans tenir compte des particularités structurelles en présence dans notre canton. Classeurs de comptes, plans comptables, tablettes, ordinateurs et stylos se concentrent studieusement autour de la table pour représenter les grandes et moins grandes communes, leurs associations faîtières (AdCV et UCV) et l'Etat.

Le MCH2, ou quand il s'agit de décortiquer les comptes

La tâche peut paraître herculéenne pour le lecteur non averti mais elle est habituelle pour les praticiens du domaine. Pour cause, il s'agit d'abord de détailler la vingtaine de recommandations préconisées par la Conférence des directeurs cantonaux des finances et d'en dégager la mise en application judicieuse à l'échelle communale.

Vient ensuite le décorticage de plus de mille comptes MCH2, sans énumérer leurs annexes, d'ores et déjà actifs dans la comptabilité cantonale. A quel compte actuel ces libellés peuvent-ils correspondre? Quelles réalités du terrain ces énoncés concernent-ils? Quels commentaires éclairants figureront dans un manuel pour qu'une transition plus fluide soit assurée entre le plan actuel et le nouveau? Et qu'un terme ou une expression trouvant deux interprétations dans un groupe de 11 personnes résonnent d'une même tonalité du Grand Muveran jusqu'à La Barillette?

Les membres évoquent tantôt les produits financiers dérivés, tantôt les ouvrages paravalanches et le contrôle des champignons, tout en envisageant le destin des libellés «papier carbone, stencils» et le contenu à venir d'un compte de protection de l'air et du climat. Ainsi, les réflexions cheminent comme les sillons laissés par le Flon, la Thièle, la Menthue ou le Toleure.

Des collaborations judicieuses

Loin de laisser place à de quelconques évasions dans nos beaux panoramas locaux, les allers-retours entre comptes actuels et futurs donnent l'opportunité au groupe de travail de se concentrer sur certains aspects dont les amortissements, les domaines de l'aide sociale ou des services industriels, qui s'articulent autour de notions techniques et légales. Des spécialistes interviennent au sein du groupe et décrivent leur méthode de travail pour que le plan comptable à adopter ne soit pas qu'une armature conceptuelle mais bien une trame concrète.

Pour rester pragmatiques, il s'agit aussi de consulter les professionnels du domaine informatique et des logiciels comptables actifs dans les communes pour brosser un premier portrait de la transition à venir. La migration du plan comptable actuel vers le nouveau plan sera réalisée simultanément pour de nombreuses communes, ce qui représente un défi en soi. L'échange avec lesdits spécialistes a confirmé l'importance fondamentale d'un plan de transition solide pour tous.

FASA - FONDERIE ET ATELIERS MECANIQUES D'ARDON S.A.

FONTES DE VOIRIE
BAUGUSS
GHISA STRADALE

FASA

Baisse de prix jusqu'à

- 50%

CH - 1957 Ardon +41 27 305 30 30 +41 27 305 30 40 www.fasa.ch fontevoirie@fasa.ch

Une partie de l'équipe de l'UCV au service des avancées du MCH2

Les rôles et missions du groupe de travail technique MCH2 se matérialisent par de fréquents rendez-vous pour ses membres. Pour les épauler dans cette réalisation, le groupe est présidé par l'UCV, en la personne de M. Gianni Saitta, Directeur de l'association, qui met à disposition l'une des collaboratrices du Secrétariat, Conseillère en gestion financière publique, et auteure de cet article. De plus, un poste de stage en finance et comptabilité publiques à 100 %, réalisé au sein de l'UCV, a été ouvert dès avril 2019, pour une année, renouvelable. 60 % de cette position sont consacrés au groupe de travail technique MCH2 et sont donc cofinancés par l'Etat, l'AdCV et l'UCV. L'UCV a donc eu le plaisir de recruter Mme Rita Malay, qui a œuvré au bon fonctionnement du groupe MCH2 jusqu'au 30 mars dernier.

Une prise de notes assidue durant les séances, des comptes rendus nous permettant de garder en ligne de mire les objectifs attendus, des recherches documentaires détaillées ainsi que la gestion d'une bonne coordination entre les membres du groupe sont quelques-uns des notables bénéfices que Mme Malay a apportés à notre groupe de travail. Elle gérait également l'arrivée de vos questions et remarques par le biais de la boîte mail mch2@ucv.ch. Plus qu'une simple messagerie, cette dernière vous permet de nous transmettre vos observations et particularités locales quant au nouveau modèle comptable à venir. Le fruit de nos échanges enrichit la page web UCV concernant la thématique et renforce notre FAQ qui y est liée.

Ces plateformes de lien avec les communes du canton restent dynamiques et profiteront de l'œil attentif de Mme Manon Luisier, nouvelle Stagiaire en finance et comptabilité publiques à l'UCV, qui a rejoint le Secrétariat depuis le 1er avril 2020. Mme Luisier participe activement au groupe de travail pour qu'il poursuive ses activités et aboutisse à un plan comptable communal selon MCH2, à un plan de transition et à un manuel comptable.

En attendant le **11 décembre** prochain, date de la **formation « Introduction au MCH2 »** animée pour l'UCV par M. Fabrice Weber, Chef du Service des finances, de l'informatique et du SIT à la Ville d'Yverdon-les-Bains, vous trouverez un **tutoriel en ligne** consultable à cette adresse : www.ucv.ch/tutoriels-de-formation qui vous permettra de plonger (ou replonger) dans ce sujet résolument prépondérant pour les communes vaudoises dans les prochaines années. ■

Plus d'infos sur ucv.ch/mch2

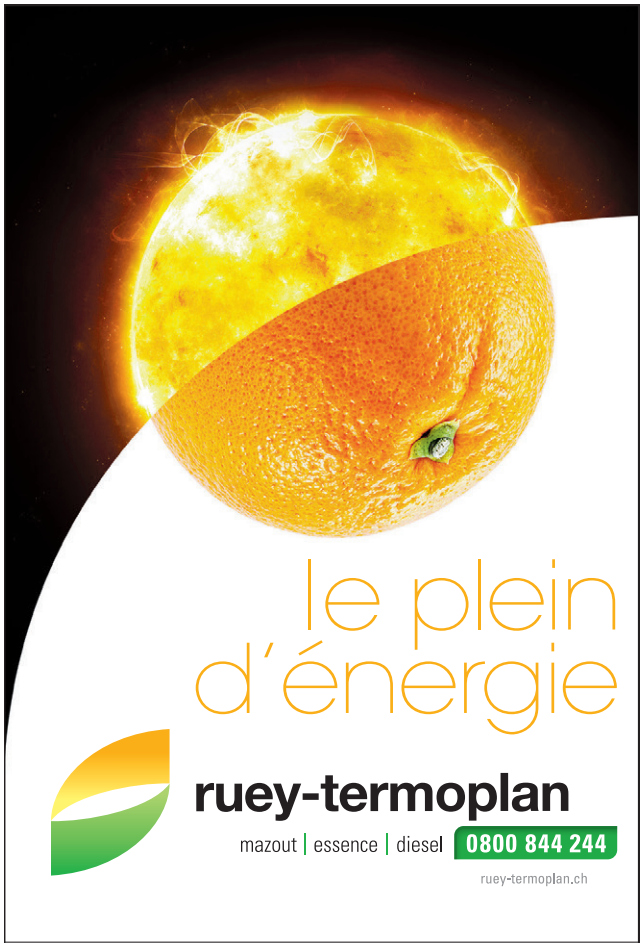

PROGRAMME DES FORMATIONS

FORMATIONS EN FINANCES ET GESTION COMMUNALES

POUR LES ELUS, CADRES ET EMPLOYES COMMUNAUX

une prestation

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

fgdesign.ch

PROGRAMME DES FORMATIONS

NOUVEAU
UCV partenaire CEP
CEP
bénéficiez d'un rabais d'env. 15% sur les formations CEP 2020

NOUVEAU
RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS LES COMMUNES

NOUVEAU
RÉUSSIR UN PROCESSUS PARTICIPATIF
EN COLLABORATION AVEC SANU

NOUVEAU
POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE DANS LES COMMUNES
EN COLLABORATION AVEC LA DGE

module	cours	niveaux
	COMPRENDRE SON ÉQUIPE	
	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
	COMMUNES, COMMUNIQUEZ !	tous
	LES BASES DU PILOTAGE COMMUNAL	niveaux
	COMMUNES ET MÉDIAS, MODE D'EMPLOI	
	INTRODUCTION AU MCH2	1
1	COMPTE DE FONCTIONNEMENT	1
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS	1
	COMPTE DU BILAN	1
2	BOUCLEMENT DES COMPTES	2
	GESTION DES SALAIRES	2
	PRÉPARATION DU BUDGET	2
	GESTION DES DOMAINES AUTOFINANCÉS	2
	TVA DANS LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	2
	PROCÉDURE DE POURSUITE	2
3	CONTRÔLE INTERNE	3
	ANALYSE ET PLANIFICATION FINANCIÈRES	3

RENSEIGNEMENTS
021 557 81 30
formations@ucv.ch

INSCRIPTIONS
ucv.ch/formations

TOUJOURS INFORMÉS
avec notre application mobile UCV App
et sur notre site internet ucv.ch

Chaque cours peut être suivi individuellement ou regroupé par module de niveaux différents, selon les places disponibles

Dossier Nature !

Quand la nature s'invite en villes et villages

Durant la période de semi-confinement que nous avons vécue en début d'année, lorsque nos déplacements étaient limités au nécessaire, nous avons pu prendre conscience de l'importance – et même du luxe – que la présence d'espaces verts de proximité apporte à notre bien-être. Parcs, jardins, potagers, forêts, cours d'eau, bords de lac: ces lieux, plus ou moins naturels, sont souvent perçus pour leur rôle de détente. Or, depuis plusieurs années, les communes en charge de s'occuper de ces terrains mettent en place des mesures en faveur de la biodiversité.

A travers ces quelques articles, nous allons voir qu'il est possible d'entretenir ces espaces différemment, avec moins de produits phytosanitaires nocifs, tout en faisant revenir la faune et flore locales grâce à des projets réfléchis et des subventions. L'aspect pédagogique n'est pas négligé puisque ce genre de démarche est souvent expliquée aux citoyennes et citoyens par des panneaux ou animations didactiques.

Des jardins pour faire la ville de demain ____ *p. 13*

Orbe innove pour préserver et faire découvrir la biodiversité de la ville ____ *p. 17*

Aménager la ville pour y intégrer la nature ____ *p. 20*

Yverdon-les-Bains favorise la biodiversité jusqu'au fond des jardins ____ *p. 23*

MEETING

Solution de gestion des **objets**, des **séances** et du **suivi des décisions**

- **Ergonomie** et **fonctionnel** pensés par les communes
- Préparation, suivi et historique **des objets**
- Gestion de **tout type de séances**
- **Recherches** «Full text» et filtres
- **Votes anticipés** et/ou durant la séance
- **Collaboratif** : fils de discussion, tâches
- **Sécurité** et **traçabilité** des actions

La voir, c'est l'adopter :
contactez-nous pour une **démo en LIVE** !

CITIZEN
powered by T2i

GROUPE T2i - 058 666 20 20
contact@groupe-t2i.com
www.citizen.ch

Des jardins pour faire la ville de demain

A travers une trentaine de jardins éphémères, la manifestation Lausanne Jardins montre la voie d'une nouvelle façon de penser la ville, à échelle humaine et sur le temps court: deux atouts pour la création d'une ville durable et résiliente, amenée à subir de fortes transformations.

Monique Keller
Commissaire de
Lausanne Jardins 2019

En plus d'être une manifestation populaire très appréciée du grand public, Lausanne Jardins est un outil pour fabriquer la ville de demain. A travers l'installation de jardins – entendez par là une intervention paysagère à l'échelle du voisinage – il est possible d'agir de manière très ciblée sur le territoire.

Lausanne Jardins permet de se réapproprier l'espace ouvert, de réfléchir à ses usages, de donner un souffle nouveau, ou par l'attention portée, de faire redécouvrir des qualités oubliées. L'enjeu est de valoriser les espaces publics ou privés comme des éléments essentiels pour favoriser le lien social – lien social qui, à travers les échanges, joue le rôle de ciment, permet une meilleure cohésion et assure une plus grande qualité de vie.

Aménagements adaptés aux incertitudes de l'époque

Ainsi, les jardins dans l'espace urbain favorisent la collaboration et la coopération plutôt que la rivalité, dans un environnement amené à être de plus en plus compétitif. De par la variété des approches possibles, en termes d'échelles et d'usages, Jean-Jacques Terrin, architecte et chercheur, rappelle le rôle des jardins en matière de durabilité: «Le jardin présente un véritable enjeu pour l'aménagement urbain. Il permet d'envisager un urbanisme davantage adapté aux incertitudes de l'époque, plus souple et évolutif, plus à l'écoute aussi des citoyens et de leurs attentes.»

Le concours: gage de qualité

Comme pour les éditions précédentes, la création des œuvres de l'édition 2019 a fait l'objet d'un concours international d'idées afin de maintenir le niveau d'excellence et le prestige acquis dans les milieux du paysage et urbanistique. L'appel à candidatures a été lancé en août 2017, soit pratiquement deux ans avant le lancement de la manifestation. Plus de trois cents équipes issues du monde entier ont postulé pour prendre part au concours.

Qu'il s'agisse de jeunes talents ou de professionnel·les confirmé·es, ils/elles reconnaissent à la manifestation la capacité de leur offrir un vaste champ d'expérimentation et d'innovation révélant le potentiel spécifique de la manifestation lausannoise dans la perspective générale d'un développement urbain durable et dans l'art des jardins en particulier. A chaque édition, un concours est également organisé au sein du Service des parcs et domaines de Lausanne (SPADOM) qui contribue ainsi avec trois ou quatre jardins «made in house».

Au final, les jardins issus des deux concours s'articulent entre eux et comme les perles d'un collier, créent une œuvre plus grande sur l'ensemble du territoire. Ainsi Lausanne Jardins s'intéresse à l'échelle du lieu, si petit soit-il – interstices, cours d'immeubles, préaux d'écoles, recoins délaissés, souterrains – pour s'inscrire dans l'échelle de la ville. Partir du petit, du particulier, de l'insignifiant, pour aller vers le grand, le global, l'universel.

Redécouvrir la ville autrement

Parallèlement à cette reconnaissance internationale, la manifestation jouit d'une forte popularité au sein de la population lausannoise. Celle-ci apprécie l'invitation qui lui est faite de porter un regard nouveau sur sa ville en découvrant des lieux méconnus, des paysages inattendus et des sites délaissés. En attestent les nombreux témoignages reçus, tout comme l'investissement d'acteurs de la société lausannoise, associations, commerçants, artisans qui

Terreau incognito. Même si le sol est asphalté, il existe la possibilité de végétaliser des espaces très minéralisés en amenant, comme ici, terreau et gravats pour planter des essences pionnières pour un effet sous-bois. © LJ19 Stéphanie Gygax

Micro Macro. Un petit parc délaissé transformé en lieu de convivialité grâce à des plantes grimpantes, des petites tables et sièges. Le lieu a été redécouvert et plébiscité par les habitants du quartier de Montétan, de sorte que la Municipalité a décidé de pérenniser l'installation. © LJ19 Marius Affolter

se sont greffés de manière soutenue à la manifestation.

Lausanne Jardins est un révélateur utile des potentiels et des tensions à l'œuvre dans le champ social. Que ce soit dans un sens positif – en impliquant et en faisant émerger des acteurs sociaux inattendus – ou dans un sens négatif – en révélant certaines frictions ou la présence de l'incivilité, par exemple.

Enfin, le projet de jardin permet de repenser les frontières entre espaces publics et privés, et de percevoir la nature comme un levier essentiel d'aménagement de la ville. Le jardin, selon Jean-Bernard Racine, géographe, offre «la possibilité d'inventer les termes d'une nouvelle alliance entre milieux urbains et milieux naturels, relation entre désir de nature et levier économique.»

A ce titre, le jardin est donc devenu un enjeu politique. Une façon d'agir pour restituer au bien commun les territoires privés ou publics délaissés, espaces d'accueil de la diversité et de la biodiversité. Des endroits où échapper à l'acte passif de la consommation en favorisant l'action créative. Créer ou s'occuper d'un jardin est, au final, une manière de s'occuper de son environnement. A l'heure

CLAUDE FAVRE S.A.
YVERDON 024 445 36 78
VALLORBE 021 843 14 24
LAUSANNE 021 653 60 60
www.claude-favre.ch
Spécialiste toitures & façades

Mot de Natacha Litzistorf, Municipale en charge de la Direction Logement, environnement et architecture à Lausanne

La Ville de Lausanne a donné naissance à Lausanne Jardins en 1997. Depuis, la manifestation qui a lieu une fois par législature se porte à merveille. Portée par une association et par le Service des parcs et domaines, elle exprime une volonté politique forte, de la Municipalité et du Conseil communal, de questionner l'espace urbain au fil des ans, avec comme point d'orgue le végétal, le jardin comme élément structurant essentiel à tous égards.

Prospective, provocatrice mais jamais arrogante, Lausanne Jardins c'est le moment de tous les possibles. Pas de tabou et une liberté de penser et de créer des espaces publics ou privés avec comme philosophie la recherche du bien-être de toutes et tous.

Lausanne Jardins c'est aussi une opportunité pour les professionnel·les de tous horizons de valoriser leurs savoir-faire et de le confronter à des nouvelles pratiques. Ainsi, ce moment permet de mieux appréhender les changements et les mutations dans la ville. Oser, avoir de l'audace, tester de nouveaux aménagements et usages grandeur nature, le temps de Lausanne Jardins, met en confiance pour des réalisations pérennes.

Lausanne Jardins c'est la vision de la ville idéale où la nature revendique ses droits et où une certaine dictature de l'esthétisme urbain laisse la place à une approche plus participative. Il y a un «je-ne-sais-quoi» de cette belle et noble Utopie dans Lausanne Jardins. Cette part de rêve qui nous fait parfois défaut pour penser la ville et son urbanité. Depuis le début, la manifestation s'offre ce luxe de ne pas mettre de limite à la réflexion.

Ainsi, édition après édition, il est question de la place du végétal dans l'espace public comme vecteur de convivialité et de santé. Mais aussi de la présence de l'eau comme incontournable d'un point de vue urbanistique, mais également symbolique, ludique ou encore climatique. Au cœur de l'édition 2019, c'est la pleine terre qui a été mise à l'honneur. Sans elle, la ville végétale et donc vivable ne sera pas possible. C'est aujourd'hui qu'il faut relever le défi: croquer du bitume pour laisser la place à des surfaces perméables et végétalisées, planter des arbres par centaines pour lutter contre les îlots de chaleur, profiter des moindres interstices dans le minéral pour semer des graines qui fleuriront nos paysages urbains, qualifier des espaces délaissés par des herbes folles ou structurées pour rendre ces espaces plus appropriables. Et il n'y a rien à craindre, l'espace urbain ne sera jamais écœuré par trop de végétal, bien au contraire, il en sera sublimé!

Bref, Lausanne Jardins est un formidable espace de liberté et d'agilité qui donne leur chance à des professionnel·les confirmé·es ou en herbe (les partenariats avec les écoles professionnelles sont très essentiels), tout comme à la population, de construire ensemble la ville de demain.

où l'on redécouvre la nature, c'est donc aussi à l'échelle des jardins – quelle que soit leur forme – que se joue l'avenir de la planète.

Chaque édition laisse des traces permanentes

Portée par l'Association Jardin urbain (AJU), Lausanne Jardins est organisée en coordination avec le Service des parcs et domaines (SPADOM) de Lausanne, dont l'apport est décisif pour la bonne marche de la manifestation. Le suivi du SPADOM est à souligner dans toutes les phases du projet: de la préparation au démontage en passant par le suivi de réalisation et de l'entretien. A noter que les équipes choisies pour la réalisation de leurs jardins sont responsables du montage et démontage de leur propre installation.

Au-delà de la discipline spécifique de l'art du jardin, une stratégie d'installations éphémères et réversibles recèle donc un potentiel considérable. Comme chaque édition, celle de 2019 «terre à terre» laisse, elle aussi, sa marque avec des jardins pérennisés qui viennent s'ajouter aux nombreux autres témoignages des éditions précédentes. Depuis vingt-sept ans, ces contributions ont fait de Lausanne une ville verte avec un développement et une gestion avant-gardistes de son patrimoine vert. ■

Votre partenaire pour la publicité extérieure : www.apgsga.ch

APG|SGA est l'entreprise leader de la publicité extérieure en Suisse, spécialisée dans les offres d'affiches numériques et analogiques à des endroits hautement fréquentés. La croissance démographique, la mobilité en hausse, l'acceptation des nouvelles possibilités de publicité font de l'Out of Home Media l'un des principaux éléments du mix de communication.

Laissez-nous vous montrer à quel point la publicité extérieure et nos services sont fascinants et porteurs d'avenir. Bienvenue chez APG|SGA.

APG|SGA
Out of Home Media

tipee

Marre de la gestion "artisanale" du temps de travail ?
Ras-le-bol de vos fichiers Excel ?

Optez pour tipee! L'application de référence dans les communes pour la gestion du temps et le portail RH.

Plannings et gestion des absences

Saisie des heures sur smartphone ou/et badgeuse

Imputation des heures par activité (voiries)

Solutions pour crèches et UAPE

Commune de Grandson · Le Vaud · Orbe Ville Mosaïque · Commune Echandens · Commune d'Aigle · Commugny

Demandez votre démo gratuite sur www.tipee.ch/communes
ou contactez-nous au 021 661 34 34

made in Lausanne

Orbe innove pour préserver et faire découvrir la biodiversité de la ville

Engagée, la ville d'Orbe valorise ses espaces verts en milieu urbain pour préserver son riche patrimoine naturel. S'appuyant sur sa politique communale de développement durable et l'engagement marqué du service communal des espaces verts, de nombreuses actions concrètes ont été réalisées.

Laurence Bordet
Coordinatrice Agenda 21, Service Patrimoine et Développement durable à Orbe

Au cœur du nord vaudois, la ville d'Orbe, traversée par la rivière du même nom, est un écrin de verdure pour ses habitants et ses visiteurs. Consciente de cet atout et sensible aux enjeux climatiques actuels, les autorités communales s'engagent à préserver et valoriser ses espaces verts. Tour d'horizon des actions concrètes réalisées.

Un biotope pédagogique

En plein cœur de la ville, une belle parcelle de 1500 m² est dédiée à la nature et à l'éducation à l'environnement. Inauguré en 2016, ce biotope pédagogique est planté de haies vives indigènes, d'arbres fruitiers haute tige et d'une prairie fleurie entretenue de manière extensive. Des nichoirs, un hôtel à insectes et un rucher font le bonheur des oiseaux, insectes et abeilles.

Cet espace est idéal pour observer, écouter, découvrir, apprendre ou mettre les mains dans la terre. Des activités pédagogiques de groupe, dans un contexte scolaire ou parascolaire, peuvent être organisées librement. Les enseignants des écoles primaires d'Orbe ont été invités à utiliser l'espace comme espace d'apprentissage en plein air, librement ou en participant à une activité proposée par une des associations partenaires.

Favoriser l'entretien extensif[1]

Depuis 2014, plusieurs zones vertes de grande valeur écologique ont été identifiées. Elles représentent 28'670 m², soit 18 % des espaces verts communaux. Après la fauche en juin et septembre, le foin est laissé sur place et doit être tourné deux fois puis ramassé. Cette technique permet aux fleurs de produire leurs graines, puis de se répandre sur le sol. Ce travail complémentaire porte ses fruits: enthousiaste, l'équipe des espaces verts constate une grande diversité d'espèces comme l'esparcette, la sauge des prés ou l'acéras homme-pendu. Un plan d'entretien différencié[2] recense ces zones et techniques d'entretien assurant ainsi la pérennisation de la démarche dans le temps.

Animation scolaire au biotope pédagogique. © Commune d'Orbe

Visite guidée du rucher au biotope pédagogique. © Commune d'Orbe

Préserver et valoriser ses espaces verts devrait être le credo de chaque commune

En effet, les causes de la diminution de la biodiversité en ville sont nombreuses: pollution atmosphérique, construction de voies de communication, urbanisation, espèces invasives non canalisées, etc.

Il est clair que les communes sont amenées à se développer, mais il est primordial que les développements soient le plus durable possible. Un exemple concret, à Orbe, la sortie de terre de Gruvatiez, premier quartier durable de Suisse. La Commune et le promoteur immobilier ont été accompagnés dès la genèse du projet par l'Association Suisse pour des Quartiers Durables. Cette association veille au développement de méthodes et produits facilitant la mise en œuvre des objectifs fixés pour l'obtention d'un label, en accord avec les principes One Planet Living (OPL). Grâce à ce label, les futurs habitants du quartier vivront dans un cadre harmonieux favorisant, entre autres, la biodiversité.

On voit bien qu'œuvrer en faveur de la biodiversité peut prendre plusieurs visages comme des labellisations de quartiers, des entretiens extensifs d'espaces verts ou la création d'ateliers pédagogiques pour petits et grands, en pleine nature.

Convaincue du bienfait de ces actions, la Commune d'Orbe entend bien les poursuivre et en créer de nouvelles. Car n'oublions pas que la biodiversité est source d'inspiration: plus de la moitié des idées germent suite à une promenade dans la nature!

Myriam Schertenleib, Municipale à Orbe, en charge du dicastère Patrimoine et Développement durable

Indigènes plutôt qu'exotiques et envahissantes

La lutte contre les plantes envahissantes est un travail de longue haleine. La Commune d'Orbe s'attelle depuis plusieurs années à les éradiquer: selon la croissance, les zones occupées par exemple par la renouée du Japon sont suivies et traitées deux fois par année.

En parallèle, cette année, l'équipe des espaces verts a profité de l'action régionale d'arrachage «Nos jardins revivent», lancée par l'Alliance Vaudoise pour la Nature (AVPN), pour entreprendre plusieurs travaux. Une grande haie de laurelles de 140 mètres a été remplacée par une haie vive indigène, et quelques plants isolés ont été arrachés. Ainsi, plus aucune plante exotique n'est présente sur les parcelles communales. Les nouvelles plantations sont également systématiquement indigènes.

Des balades pour découvrir la biodiversité

La communication est un aspect important pour sensibiliser la population et les visiteurs aux enjeux de la préservation du patrimoine naturel et pour montrer l'engagement exemplaire communal. Dans ce sens, deux balades balisées ont été créées.

La «Balade nature en ville» est un parcours pédestre entre le centre-ville et la rivière permettant de découvrir un verger haute tige, ou des traces des castors le long de l'Orbe. Au nord de la ville, la balade «Un ruisseau renaturé» longe le cours d'eau des Vouattes à la découverte du magnifique travail de renaturation réalisé en collaboration avec la Direction générale de l'environnement de l'Etat de Vaud (DGE). Ces deux parcours sont jalonnés de panneaux d'informations didactiques.

Une ville à l'écoute des initiatives citoyennes

«Construire ensemble la ville d'Orbe de demain»: fortes de cette volonté, les autorités communales offrent un soutien aux citoyennes et citoyens qui souhaitent démarrer et mener à bien un projet visant à animer un quartier, dynamiser la ville et/ou préserver le patrimoine communal. La commission communale «1350 sentiments» accueille les idées, conseils et aide à la réalisation des projets. ■

Plus d'informations
- orbe.ch/biotope-pedagogique
- orbe.ch/balades
- orbe.ch/1350sentiments

1. Un entretien extensif se caractérise par un entretien minimal, autant mécanique que chimique.
2. C'est-à-dire que l'entretien est adapté à chaque surface, fonction et aménagement. Par exemple, un espace vert au sein d'un parking n'est pas entretenu comme un parc public fréquenté.

AMÉNAGEMENTS DE VÉHICULES

Sortimo®
AMÉNAGEMENTS DE VÉHICULES
Gerber Frères Sàrl
Représentant Sortimo pour la Suisse Romande

1052 Le Mont-sur-Lausanne
1242 Satigny - GE
021 653 51 52
sortimo@gerber-freres.ch

www.gerber-freres.ch
www.sortimo.ch

Avec Sortimo vous êtes organisés et efficaces, et cela se voit !

MonPortail,
votre guichet parascolaire

Application Web
dédiée aux activités parascolaires

MaCantine
Gestion des restaurants scolaires

MesDevoirs
Gestion des devoirs accompagnés

MesLoisirs
Gestion des activités de loisirs

MesSports
Gestion des sports facultatifs

www.monportail.ch

CeRFI SA - Rue de la Gabelle 6 - 1227 Carouge (Genève)

©ISTOCKPHOTO / HARVEST.AGENCY

Aménager la ville pour y intégrer la nature

Grâce à des volontés municipales et l'appui des services communaux, les communes peuvent amener biodiversité et nature en ville via des projets judicieux et un urbanisme adapté. Exemples à Nyon et à Gland.

L'intégration de la nature en ville passe par des politiques communales menées au niveau local, comme présentées dans cet article à Nyon et Gland. Mais il est possible de concevoir des projets à une échelle intercommunale, comme dans le cas des corridors biologiques coordonnés par la Région de Nyon.

Honorer les générations futures en respectant aujourd'hui l'environnement de demain à Gland

On assiste depuis une vingtaine d'années à l'émergence de la nature en zone urbaine et à la reconnaissance que ville et nature sont conciliables. Soucieuse de la qualité de vie des générations à venir, la Municipalité de Gland annonçait dans son programme de législature 2016-2021 des projets de type « Nature en Ville ». Le plan de gestion différenciée des espaces verts de la Ville, qui consiste à entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible, s'inscrit dans cette volonté. Ceci implique un changement fondamental dans l'entretien au quotidien mais aussi dans la conception des nouveaux aménagements.

Dans la pratique, ce plan de gestion s'implémente de diverses manières. On compte par exemple l'installation d'un hôtel à insectes géant érigé au milieu du giratoire de l'avenue du Mont-Blanc. Cet ouvrage de deux mètres par trois fabriqué par un artisan glandois est entouré d'une prairie fleurie et mellifère et de quelque 4000 bulbes, de quoi accueillir dignement les 600 espèces d'abeilles sauvages existantes en Suisse.

La prairie sèche « Villa Prangins » remplit également une fonction importante en termes de biodiversité. Cette pairie protégée au niveau national se dégrade depuis quelques années par le piétinement intense et le passage d'animaux domestiques. Elle a ainsi été clôturée pour préserver les nombreuses espèces vivantes telles que le lézard vert *(Lacerta bilineata)*, plus grand lézard de Suisse pouvant atteindre 42 cm de longueur. Des abris naturels pour ces reptiles et des habitats pour les chauves-souris ont été ajoutés, toujours dans l'optique de recoloniser ce lieu.

Quant aux différentes places dont le réaménagement est à l'étude, elles se démarqueront par la création d'espaces communs accessibles à tous et favorisant le contact intergénérationnel. Des assises munies de mains courantes sont prévues et des espaces libres permettront aux chaises roulantes de s'installer aisément.

Ces mobiliers seront complétés par des espaces de loisirs avec tables de ping-pong et zones dévolues à la pétanque. Des points d'eau garantiront la sécurité des personnes pour s'hydrater et la nature prendra une place importante grâce à la plantation d'arbustes indigènes et d'arbres majeurs pour réduire la température des places en période de grosse chaleur et offrir des zones d'ombre. Plusieurs autres installations ont été mises en place pour favoriser la nature en ville et la cohésion sociale, les potagers urbains en sont un bel exemple de réussite.

Stratégie nature à Nyon

Le maintien et le renforcement de l'infrastructure écologique et de la biodiversité sont un véritable enjeu pour la Ville de Nyon dans sa politique de l'environnement, comme en témoigne la stratégie Nature en ville engagée

La dimension intercommunale expliquée par Région de Nyon

Le contrat corridors est un accord signé entre acteurs publics et privés afin de financer et réaliser des mesures en faveur de la biodiversité. Il crée des corridors biologiques qui permettent le déplacement des animaux et la reproduction des plantes sur des parcelles non agricoles.

La nature se développant à cheval sur les frontières administratives des villes et villages, c'est la Région de Nyon (association intercommunale) qui co-pilote, avec le Canton de Vaud, les deux contrats en vigueur sur son territoire et articulés au sein de l'agglomération du Grand Genève.

Ce programme a engendré des plantations de chênes (habitats favorables au lucane cerf-volant et au grand capricorne), l'inventaire des vergers hautes tiges à des fins de protection ou la formation des employés communaux sur la gestion des espaces verts. Il sauvegarde et réhabilite certains écosystèmes en faveur d'espèces protégées. Et cela donne des résultats ! Par exemple, l'azuré des coronilles (petit papillon bleu) a connu une nette augmentation de sa population grâce notamment à la protection des milieux dont il dépend : son cycle biologique complexe est étroitement lié à une plante, sur laquelle il pond ses œufs, et à une espèce de fourmi, qui nourrit ses chenilles.

Marco Ferrara, Responsable du Pôle communication et monitoring chez Région de Nyon

L'hôtel à insectes géant érigé au milieu du giratoire de l'avenue du Mont-Blanc à Gland.

en 2011. Cette stratégie prévoit de nombreuses actions concrètes et des mesures de sensibilisation, dont voici trois exemples choisis.

1) Renaturation des ruisseaux nyonnais: le Corjon

Grâce au développement du quartier des Jardins du Couchant, la Ville de Nyon a eu l'opportunité de remettre à ciel ouvert le ruisseau du Corjon sur environ 130 mètres et de créer au cœur de la ville trois bassins de rétention d'eau dont la végétalisation est typique des milieux humides. Les aménagements ont été prévus pour une petite faune potentielle diversifiée: amphibiens, reptiles, papillons et libellules ont largement adopté le milieu fraîchement renaturé! Dès fin 2020, les Nyonnais pourront découvrir des panneaux de sensibilisation afin de découvrir et respecter la belle biodiversité qui s'offre à leurs yeux.

2) Balades interactives «Nature en ville»

La Ville de Nyon propose six balades à parcourir smartphone en main à tout moment et en toute saison à la découverte des trésors cachés de la nature en milieu urbain. A chaque étape des parcours proposés, un lien s'ouvre permettant au promeneur de découvrir des aspects insolites de la biodiversité nyonnaise: fleurs sauvages des prairies, hirondelles virevoltantes, arbres remarquables... Ces promenades invitent le promeneur à regarder la ville sous un autre angle, à se reconnecter au rythme des saisons mais aussi à se ressourcer!

3) Fiches de recommandations «Aménager en favorisant la biodiversité»

Si l'urbanisation participe au morcellement du territoire et à l'imperméabilisation des sols, elle a également engendré des refuges indispensables pour certaines espèces qui ne trouvent plus de milieux adaptés à leur survie en dehors des villes. Afin de favoriser cette biodiversité urbaine, un guide a été édité par la Ville de Nyon, divisé en sept fiches/thématiques. Cet outil de sensibilisation est destiné à l'usage des professionnels des métiers de la construction mais également des privés désireux d'accueillir la nature chez eux. Il intègre de nombreuses recommandations pour favoriser les espèces indigènes, leur diversité et promouvoir la nature dans le milieu construit telles que les fiches «Prairies et gazons fleuris» ou «Mares et étangs». Les fiches «Revêtements perméables» et «Toitures végétalisées» présentent également les autres avantages pratiques et économiques de tels aménagements.

Les balades nature en ville et le guide des aménagements en faveur de la biodiversité se trouvent sur le site nyon.ch (rubrique environnement et nature). ■

Merci aux personnes suivantes pour leur précisions: Mme Albertine Roulet, Cheffe de projet environnement de la Ville de Nyon, M. Ranfiss Trujillo, Chef de service infrastructures et environnement de Gland et M. Michael Rohrer, Municipal en charge du dicastère Infrastructures et Environnement de Gland.

Aide à la décision et informations pratiques sont présentées pour chacune des sept thématiques du guide nyonnais.

Je peux
compter
sur lui!
pour mes travaux
L'économie durable est l'affaire de tous !
Choisissez des entreprises
locales pour vos travaux
construirevaudois.ch
entrepreneurs!
fédération vaudoise

Yverdon-les-Bains favorise la biodiversité jusqu'au fond des jardins

La situation de la biodiversité est préoccupante en Suisse. Yverdon-les-Bains n'a cependant pas attendu la prise de conscience actuelle pour mettre en place des mesures concrètes pour préserver, voire favoriser la biodiversité sur son territoire.

Silli Mona
Déléguée à la Durabilité d'Yverdon-les-Bains

Nicolas Nançoz
Chef de projet au Service des travaux et de l'environnement d'Yverdon-les-Bains

Située entre la Grande-Cariçaie et le Bois des Vernes – classés comme réserves d'oiseaux d'eau et migrateurs d'importance internationale – Yverdon-les-Bains bénéficie d'un environnement et d'un patrimoine naturel unique. Traversée par cinq cours d'eau faisant office de relais biologiques entre le lac de Neuchâtel et la plaine de l'Orbe, la ville compte également un grand nombre d'hectares de forêt en zone urbaine et en dehors du milieu bâti, avec notamment une réserve forestière intégrale aux montagnes de la ville (sur les communes de La Praz et Juriens).

Une vision cohérente

A travers son Service des travaux et de l'environnement, la Cité œuvre selon trois axes. L'un est stratégique et développe une vision cohérente pour favoriser la biodiversité sur le territoire communal, notamment par l'élaboration d'un plan directeur nature, mais aussi en menant une réflexion sur le choix des essences d'arbres pour assurer une végétalisation de qualité sur le long terme.

Un axe concerne la mise en œuvre des politiques publiques environnementales sur le terrain, avec de nombreuses mesures concrètes telles que la gestion différenciée des espaces verts, la renaturation et la revitalisation de certains cours d'eau et la fauche tardive des prairies fleuries.

Un dernier volet concerne le monitoring et le suivi des mesures mises en place. Ce suivi se fait notamment grâce à des indicateurs pour quantifier et qualifier la biodiversité en ville, à l'expertise d'un biologiste conseil et à un tableau de contrôle mis en place lors de la procédure de certification ISO 14001 du secteur des espaces verts de la Commune.

Plan directeur nature

Le plan directeur nature a pour principal objectif d'offrir à la population yverdonnoise une nature de proximité et de qualité. Il vise également à pérenniser le grand nombre de mesures déjà en place sur le terrain tout en proposant de nouvelles actions concrètes afin de favoriser la biodiversité, autant dans le milieu bâti que sur le reste du territoire communal.

Ce plan directeur couvre l'ensemble des milieux naturels yverdonnois. Un premier axe regroupe les cours d'eau et les milieux humides, éléments prépondérants sur le territoire communal. En effet, Yverdon-les-Bains a été bâtie sur d'anciens marais et il suffit de creuser quelque peu son sol pour s'en rendre compte. L'idée générale de ce volet est de permettre de renforcer le maillage écologique en redonnant aux cours d'eau une fonction de corridor biologique pour permettre la connexion entre le lac et la plaine. Les milieux humides sont recréés de manière artificielle, notamment par la mise en place de noues en bordure sud de la ville pour compléter le réseau de cours d'eau.

Une seconde partie concerne les forêts de la Cité thermale qui s'étendent sur de nombreux hectares, en ville, dans sa périphérie, mais également sur le

Les pieds d'arbres fleuris le long de la Rue des Philosophes est un exemple des aménagements mis en place par les équipes en charge de la gestion des espaces verts yverdonnois. © Zoé Jobin

territoire d'autres communes. L'objectif ici est, en collaboration avec les gardes forestiers, d'identifier les mesures envisageables en forêt pour renforcer sa fonction d'abri pour une part importante des espèces (35% des espèces animales sont tributaires de la forêt en Suisse). Le choix rationnel des espèces de remplacement en ville ou sur la plaine de l'Orbe sera également déterminant pour la promotion de la biodiversité.

Le Service des travaux et de l'environnement est en charge de la gestion des espaces verts sur le domaine public communal, ce qui lui permet de mettre en œuvre de nombreuses actions en faveur de la biodiversité. Gestion différenciée, mise en place de prairies fleuries, fleurs de foin, abandon des produits phytosanitaires et de la tourbe sont quelques exemples des efforts considérables menés par les équipes en charge des espaces verts pour faire du domaine public d'Yverdon-les-Bains un terreau fertile à une nature de qualité, au plus grand plaisir de la population.

«Le défi réside cependant dans le relais de ces mesures sur le domaine privé. C'est en ce sens que l'étroite collaboration entre le Service des travaux et de l'environnement de la Ville et Yverdon-les-Bains Durable (ex «Agenda 21») permet de voir émerger des synergies entre le domaine public et le domaine privé, améliorant le maillage écologique du territoire yverdonnois», explique Marc-André Burkhard, Municipal en charge des travaux et de l'environnement.

Des subventions pour les espaces privés

L'action yverdonnoise en faveur de la nature ne souhaite donc pas s'arrêter au domaine public, mais agir également sur les espaces privés. Une invitation à y contribuer est adressée aux propriétaires et aux entreprises grâce à des subventions (financées par le Fonds du développement durable, alimenté par la taxe sur l'électricité). L'idée est de renforcer la présence de la nature en ville et la connexion entre les milieux naturels.

Des conseils personnalisés d'entretien et d'aménagement grâce à la visite d'un·e biologiste sont proposés. La végétalisation des toitures ainsi que des façades est également soutenue. Afin de servir de refuge et/ou de garde-manger pour la faune, la Ville soutient le remplacement des haies d'espèces exotiques, comme les laurelles ou les thuyas, par des haies vivantes composées d'arbustes d'espèces indigènes.

Les propriétaires peuvent également être soutenus financièrement pour des projets personnels, comme par exemple lors d'aménagement de biotopes (étang, mur en pierres sèches) ou lors de démarche de labellisation. Les soutiens financiers s'élèvent au 50% des coûts, à l'exception des conseils personnalisés pour lesquels la personne bénéficiaire participe à hauteur de CHF 50.– seulement.

Carmen Tanner, Municipale en charge de la durabilité, abonde: «Avec le lancement des subventions pour la biodiversité, nous voulions marquer un changement de faire la ville: fini le gris, vive des trames vertes; fini les îlots de chaleur, bienvenue aux îlots de fraîcheur».

Le lancement des subventions en mars dernier prévoyait une sensibilisation grand public par la tenue d'une conférence sur la biodiversité au jardin ainsi que la participation à la Fête de la Nature par de multiples visites et actions pour découvrir l'engagement de la Ville. Ce n'est que partie remise! **La conférence publique aura lieu le mardi 29 septembre (19h30 à l'Aula Magna du Château d'Yverdon-les-Bains).** ■

BIENVENUE

EN TERRE VAUDOISE

DES MAGASINS

LAUSANNE
— La Halle —
Rue de Genève 100

PULLY
— L'Épicerie —
Grand-Rue 9

UN SERVICE TRAITEUR

Le savoir-faire des Paysannes Vaudoises pour vos apéros et repas

POUR LES FÊTES

Assortiment de paniers cadeaux vaudois

Terre Vaudoise

Produits du terroir

Pour une attention sur mesure, offrez un bon cadeau ou composez votre panier cadeau vaudois en magasin !

+41 21 614 25 65

www.terre-vaudoise.ch

VAUD
TERRE D'INSPIRATION

regio garantie
Suisse. Naturellement.

Arrêt sur invitée : Christelle Luisier Brodard, Conseillère d'Etat

Présidente cantonale du PLR Les Radicaux, Municipale, Syndique de Payerne, puis Députée, Christelle Luisier effectue un parcours politique sans faute jusqu'à prendre la tête du Département des institutions et du territoire (DIT) au sein du Conseil d'Etat vaudois le 18 mars 2020. Ancienne membre du Comité de l'UCV, elle nous en dit plus sur sa nouvelle fonction.

Vous êtes entrée en fonction en pleine crise du Covid-19 : comment cela se passe-t-il ?
Dans des conditions pour le moins particulières, extraordinaires même. J'ai vraiment vécu un apprentissage par immersion et sans filet. Ma première séance du Conseil d'Etat a eu lieu deux jours après l'entrée du pays en semi-confinement. Pendant les deux mois qui ont suivi, les séances du Gouvernement ont quasi exclusivement été consacrées à la crise Covid-19. Les cantons, comme les communes d'ailleurs, devaient s'adapter aux recommandations et décisions fédérales. C'était complexe, très intense. J'ai été très impressionnée par la capacité de réaction des municipalités et du personnel des administrations cantonale et communales. Mon seul regret c'est de n'avoir pas pu dire au revoir au personnel de la Commune de Payerne et aller à la rencontre des collaborateurs du département comme j'aurais souhaité le faire. Cela dit, les conditions de ma prise de fonction restent anecdotiques en regard des souffrances et difficultés vécues par de nombreuses personnes.

Depuis votre arrivée, le Département des institutions et du territoire (DIT) a connu plusieurs réorganisations. Pourquoi ces changements ?
Les réorganisations sont en cours, elles visent à regrouper des politiques publiques convergentes. Rassembler sous un même toit les thématiques du territoire et du logement fait sens, tout comme réunir dans une seule unité tout ce qui touche aux institutions, aux questions juridiques et aux communes. L'objectif est de renforcer la cohérence de nos actions pour mener à bien les dossiers dont j'ai la charge, comme la refonte complète du Plan directeur cantonal, la problématique des zones d'activités ou la révision de la loi sur les communes. Ces réorganisations, que j'ai initiées avec l'accord de mes collègues du Conseil d'Etat, sont fondamentales. Elles ont pour but de renforcer les synergies, d'améliorer notre fonctionnement et nos processus, de gagner en clarté ou encore d'optimiser les délais. Cela nous permettra de tisser des liens forts et constructifs avec nos partenaires, notamment les communes.

Comment se passe la transition entre votre fonction de Syndique, que vous affectionniez de par votre attachement aux institutions communales, à celle de Conseillère d'Etat ?
Cela se passe très bien, je me sens à l'aise dans mon nouveau rôle. Mon expérience de syndique couplée à celle de députée y sont pour beaucoup. Je n'ai pas débarqué en terrain totalement inconnu. Le plus grand changement se situe au niveau de l'échelle, car passer d'une vision locale ou régionale à une vision cantonale est un cap à franchir, il s'agit d'analyser les choses par un nouveau prisme. En ce sens, je suis sortie en quelque sorte de ma zone de confort. Je m'en réjouis d'ailleurs car c'est un nouveau défi que je vis avec enthousiasme. Je suis confrontée à de nouveaux questionnements qui imposent de trouver de nouveaux équilibres. C'est plutôt sain. Les valeurs que je défends restent et resteront cependant les mêmes. Je suis très attachée au respect, à l'écoute et aux rapports de proximité. Je porte en moi depuis toujours la conviction profonde qu'un chemin existe pour concilier les intérêts des uns et des autres, moyennant toutefois le respect du cadre juridique dans lequel s'inscrivent les activités de l'Etat et des communes.

Vos précédentes fonctions font de vous une personne qui connait très bien le terrain. Comment utilisez-vous cet atout ?
J'aime le rapport avec le terrain, il permet de bien cerner les réalités, le quotidien de la population comme des autorités locales. En ce sens, mon parcours et mes expériences font que je suis très attentive à l'application des règles et au respect du cadre légal, puisque j'ai dû moi-même les mettre en œuvre au niveau communal. Les rôles de syndique et de députée sont en ce sens très complémentaires, et les avoir endossés me permet sans doute de faire le lien entre un projet de texte réglementaire et les répercussions ou conséquences que celui-ci peut avoir sur le terrain.

Un message particulier à transmettre aux communes vaudoises ?
Je souhaite réaffirmer l'importance qu'ont les communes et les élus communaux. Ils détiennent la compréhension la plus fine du terrain et de toutes ses spécificités. Le destin du Canton et celui des communes sont liés. Pour une bonne gestion des politiques publiques, il faut un canton fort et des communes fortes qui entretiennent des relations constructives et apaisées, c'est pourquoi j'attache une importance majeure au dialogue. Ecouter, entendre, discuter et négocier permet de trouver des solutions, comme cela a été le cas entre le Canton et l'UCV concernant la Participation à la cohésion sociale. Concernant les élus eux-mêmes, je tiens à les remercier sincèrement, car je connais la complexité de leur travail et les difficultés auxquelles ils ou elles peuvent parfois être confrontés. Leur engagement est essentiel au bon fonctionnement de notre démocratie. ■

Mme Christelle Luisier Brodard, Conseillère d'Etat vaudoise depuis mars 2020, accorde une place majeure au dialogue pour mener à bien les missions du Département des institutions et du territoire dont elle a la charge. © service presse

Cause Commune, un projet novateur de politique d'action santé-social

Lancé par la Commune de Chavannes-près-Renens conjointement à l'Université de Lausanne, *Cause Commune* permet un nouveau type de gestion des projets participatifs dans les quartiers. Après une année de développement, les résultats sont impressionnants et la démarche reconnue et primée aux niveaux suisse et cantonal.

Alain Plattet
Chef de Service
Cohésion sociale de
Chavannes-près-Renens

Chavannes-près-Renens fait partie d'une région en plein développement urbain et démographique. A l'horizon 2030, sa population actuelle d'environ 8000 habitants pourrait bien doubler. Pour faire face aux différents enjeux que cette pression démographique va poser en termes de cohésion sociale, la Commune et son Service de la Cohésion sociale ont établi un partenariat avec le Prof. D. Spini et le centre de recherche interdisciplinaire LIVES pour lancer le projet de politique d'action santé-social *Cause Commune*, dont l'objectif principal est de faire participer les habitant·es de toutes générations à l'organisation de leur ville, dans une vision de politique d'action et de santé des âges, afin d'améliorer l'environnement social et la qualité de vie au sein des quartiers.

Origine du projet: donner la parole pour plus d'implications

Ce programme fait suite aux constats sociaux établis ces dernières années grâce à des démarches communautaires engagées dans différentes communes vaudoises (comme les «Quartiers solidaires», initiés par Pro Senectute Vaud), qui démontrent que donner la parole à des seniors permet – en les accompagnant suffisamment longtemps – de générer des implications citoyennes et de bonifier l'environne-

CAMANDONA
www.camandona.ch

CAMANDONA SA
Rue de Cossonay 30
Case postale 171
CH- 1023 Crissier
info@camandona.ch
Tél. / Fax +41 (0)21 632 89 00 / 01

GÉNIE CIVIL - REVÊTEMENTS BITUMINEUX - BÂTIMENT - RÉNOVATION

Succursales, centres de production :
Lausanne - Renens - Gland
Daillens
St-Triphon - Collombey

Tél. / Fax +41 (0)21 632 89 00 / 01
Tél. / Fax +41 (0)21 861 84 00 / 01
Tél. / Fax +41 (0)24 499 05 00 / 01

Les principaux acteurs professionnels de la Commune et LIVES de Cause Commune (gauche à droite): Dario Spini, Gilles Cotton, Nicole Python, Natacha Mayor, Marcia Tapia, Sophie Dafflon, Cédric Venetz, Monique Chevallay-Piguet, Jean-Pierre Rochat, Loubna Laabar et Alain Plattet.

© Eduardo Camacho-Hübner. Tous droits réservés: SCS, 2020

ment social pour tous (Zwygart, Plattet, & Spini, 2016). *Cause Commune* fait donc le pas suivant en ajoutant à cette «politique d'action senior», celles des autres générations (enfants, jeunes et adultes) dans une vision de «politique des âges», tout en alliant les forces d'animation socioculturelle à celles des chercheurs de l'Université, afin d'assurer une démarche réflexive et évaluative tout au long du processus (principe d'action-recherche participative).

Un des leviers essentiels de cette méthodologie repose sur le postulat que l'être humain est un «animal social», sous-entendant que pour vivre heureux et en santé, tout un chacun a besoin de pouvoir développer des liens sociaux et de se sentir acteur au sein de son environnement (Haslam et al., 2017). Créer ces liens demande de prendre du temps avec les habitants, d'avoir du savoir-faire métier pour faire fructifier et capitaliser ces rencontres et de mettre en place une ingénierie sociale solide pour assurer une collaboration avec les partenaires concernés, afin de développer les projets de manière concrète et utile. Qui plus est, elle prend également en compte le fait que le lien social est primordial dans les facteurs de santé actuellement reconnus (Holt-Lundstad 2010).

Cause Commune, un projet collaboratif en plusieurs phases

La démarche en elle-même est la suivante: quatre référent·es de publics spécifiques (enfants, jeunes, adultes et seniors) soutenu·es par une coordinatrice et des chercheur·es universitaires vont synchroniser leur travail de manière annuelle, afin d'assurer la création d'une dynamique intergénérationnelle au sein des quartiers choisis.

> «Un outil de politique de **proximité** intégrative dans les **quartiers**, qui permet d'agir sur des aspects pluridisciplinaires, dans une **dynamique synchronisée** et concertée»
>
> Mme Loubna Laabar, Municipale Cohésion sociale

Le cycle annuel comprend d'abord une phase **d'écoute** de la population (6 mois, constituée de rencontres et d'entretiens pour collecter des informations sur le quotidien des habitants), ensuite une phase de **réflexion et de co-construction** avec les habitant·es (4 mois, qui s'appuie sur des rencontres de groupes par génération, pour travailler l'amélioration de thématiques diverses), puis une phase de **communication** (2 mois, qui permet d'évaluer la démarche et de diffuser les résultats, notamment par l'édition d'articles, de films et d'outils). La phase de réflexion et de co-construction constitue le cœur de la démarche: un Forum intergénérationnel permet à chaque génération de s'impliquer de manière coordonnée dans l'élaboration de solutions aux thématiques qui la concernent (le 1er Forum intergénérationnel a eu lieu le 4 juillet 2020, retardé en raison de la situation sanitaire).

Organiser la coordination intergénérationnelle

Lors du Forum, entendre tour à tour les habitants par groupes d'âges (enfants, jeunes, adultes et seniors), a permis à tous les partenaires associatifs et institutionnels, les chercheurs et les élus de s'informer et d'acquérir une vision complète des différentes attentes, motivations et engagements (en plus d'un film documentaire sur la «Voix des Habitant·es», réalisé pour l'occasion par

A La Vista et disponible sur YouTube). Pour tous, ce moment a été une véritable «première du genre» et ressenti comme informatif, enrichissant et ressourçant. Qui s'attendait à autant de diversité dans les retours?

De leur côté, les habitants engagés ont fait mention d'envie et d'implication pour créer des fontaines (pour se désaltérer et s'amuser), des accueils pour les enfants, des armoires à dons, plus de tables familiales et de bancs de quartier, ainsi qu'une vingtaine d'activités artistiques, écologiques, sportives et culturelles autogérées dans un nouveau local communautaire.

«*Cause Commune* c'est avant tout une **aventure humaine** magnifique qui apporte non seulement une **réflexion** intense, mais également une **réalisation** concrète de projets»

M. Jean-Pierre Rochat, Syndic

A ce foisonnement de projets de petite à moyenne envergure, parfois réservés à des groupes d'âges spécifiques mais également prévus pour tous dans une vision inclusive, s'est ajouté un projet d'aménagement urbain plus vaste. Porté par les voix des habitants en collaboration avec les services communaux concernés, mais aussi avec les gérances et propriétaires: un réaménagement urbain au sein du quartier de la Blancherie vise l'intégration de différents éléments sportifs et de loisirs (Street Workout, modules d'entraînement physique, place de jeux, estrade en bois, palettes végétalisées), ainsi que l'amélioration de la gestion des déchets en général (pose de nouveaux collecteurs de déchets, création de groupes d'accompagnement pour sensibiliser sur la démarche, *clean up day*). Ces démarches ont favorisé une coordination nouvelle, rythmée et performante entre services et leurs municipaux respectifs (Cohésion Sociale, Urbanisme – Bâtiment – Mobilité et Travaux – Voirie – Environnement).

Un accompagnement scientifique en plus du soutien de la commune et du Canton

Durant cette année, en plus de la collaboration au quotidien, le centre de recherche LIVES (www.centre-lives.ch) a œuvré pour établir un diagnostic sur la qualité de vie sociale de la Commune en se donnant les moyens d'évaluer les conditions structurelles de santé (niveau de pauvreté, inégalités, santé physique et psychique) et l'état des relations sociales (identification à la Commune et au quartier, confiance dans les institutions et dans les autre habitants, insertion dans des groupes, participation sociale). Le centre a ainsi envoyé un questionnaire tout ménage (disponible en 8 langues), auquel plus de 24% de la population (de plus de 16 ans) a répondu. Les résultats permettent d'établir une «photo de la qualité de vie sociale» en 2019. L'expérience sera répétée en 2021 et permettra de tirer des conclusions sur l'évolution de la situation et les effets attendus du

Plénière du 1er Forum intergénérationnel, 120 participants de tous âges, le 4 juillet 2020 (SCS, 2020).

Distinctions et valorisations

Le projet *Cause Commune* a été sélectionné suite à un sondage mené par gfs. Berne, comme l'une des trois «best-practice Suisse», parmi plus de 927 autres projets réalisés sur l'entier du pays. Chavannes-près-Renens innove et devient un exemple! Plus d'informations sur le site internet communal, onglet «Cause Commune» ou directement sur le site de l'Académie Suisse des Sciences Humaines et Sociales (ASSH).

L'expérience de *Cause Commune* est également valorisée comme un exemple vertueux de projet participatif de santé sociale dans le cadre d'une étude de la Direction Générale de la Santé et du CoILaboratoire UNIL sur l'amélioration de la qualité du système de soins vaudois. Un témoignage vidéo d'Alain Plattet présente le projet, l'importance d'impliquer la communauté locale et les liens entre la santé sociale et la santé, de tout un chacun et publique (prochainement disponible sur www.chavannes.ch).

projet. Pour l'instant, le centre LIVES prévoit de diffuser les résultats de cette première étape en envoyant un dépliant tout-ménage et en invitant la population à des soirées d'information.

Cette première année d'application s'est donc réalisée très positivement. Les habitants, partenaires, professionnels et élus ont très bien compris la démarche de *Cause Commune* et s'y sont fortement engagés. Démontrant avant tout, une nouvelle fois, l'actualité et l'efficacité des démarches participatives et collaboratives dans une société en pleine évolution. Les engagements respectifs, ainsi que les résultats actuels montrent que cette méthodologie n'est pas une utopie. Chavannes-près-Renens et sa Municipalité ont désormais donné le ton des nouvelles couleurs que la ville entend donner à ses quartiers: écoute, engagement et développement. Par ailleurs, la démarche a entamé son deuxième cycle dans les quartiers sud de la Commune depuis le 1er mai dernier. Ainsi les référents sont engagés une nouvelle fois dans les étapes tout en gardant un lien de collaboration avec les habitants et projets en cours dans les quartiers nord. Ce dynamisme cyclique et «nomade» est le principe même de *Cause Commune*, accompagner annuellement les vies de quartiers, afin de dynamiser les projets et de valoriser différentes identités locales.

Dès à présent et pour la suite du projet, l'idée est bien de transférer certains outils et pratiques à d'autres communes. Le COPIL du projet, formé de représentants de la Direction générale de la Santé (DGS), Direction générale de la Cohésion sociale (DGCS), de l'Université, de la Fondation Leenaards et de la Commune de Chavannes-près-Renens travaillent sur ces aspects de communication (site internet, podcast, films, formations, articles, etc.) pour vous tenir informés et, peut-être, pour vous permettre de développer la démarche dans votre commune. Un premier article présentant la démarche de manière approfondie écrit par l'auteur de cet article et Dario Spini devrait bientôt être publié dans la série *LIVES Working Papers* également disponible sur le site du centre LIVES. ■

Références

- Haslam, S.A., McMahon, Ch., Cruwys, T., Haslam, C. Jetten, J., & Steffens N.K., (2017). Social cure, what social cure? The propensity to underestimate the importance of social factors for health. Social Science and Medicine, 198, 14–21. doi:10.1016/j.socscimed.2017.12.020.
- Holt-Lunstad, J., Smith, T.B., & Layton, J.B. (2010). Social relationships and mortality risk: a meta-analytic review. PLoS Medicine, 7(7). doi:10.1371/journal.pmed.1000316.
- Plattet, A.& Spini D. (2020). Cause Commune: une méthodologie d'action Communautaire. LIVES Working Papers. A paraître.
- Zwygart, M., Plattet, A., & Spini, D. (2016). «Neighborhood in Solidarity»: a community development methodology that emerged throughout an action research experience. Action Research, 16(1), 65-81.

Les collectivités publiques et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

La TVA est un domaine souvent laissé de côté, notamment du fait de sa complexité. Rapide tour d'horizon pour faire le point sur les quelques principes.

Sandrine Bonvin
Juriste-fiscaliste,
Directrice associée
Groupe Fidag

Cet article s'articule en deux parties: des précisions sur la TVA et son assujettissement dans le cas de collectivités publiques, puis des informations quant à la nouvelle redevance radio-TV liée à la TVA.

Qui est le sujet fiscal?

La première particularité à relever concernant les collectivités publiques a trait au sujet fiscal. En effet, celui-ci n'est pas la commune ou le canton en tant que tel, mais bien les **services autonomes** qui les constituent. Ainsi, les différents services seront définis en fonction de la classification administrative ou fonctionnelle, correspondant en principe à la subdivision de la comptabilité financière.

En pratique, il n'est donc pas rare qu'une commune dispose de plusieurs numéros de TVA, par exemple un pour l'épuration des eaux et un autre pour le service du gaz.

A partir de quand devient-on un sujet fiscal?

Dans le cadre des modifications introduites depuis le 1er janvier 2018, les règles en matière d'assujettissement se sont passablement simplifiées. Précédemment, les conditions cumulatives suivantes entraînaient l'assujettissement obligatoire:

- Chiffre d'affaires annuel global supérieur à CHF 100'000.–.
- Et parmi ce chiffre d'affaires global, les recettes avec des tiers autres que des collectivités supérieures à CHF 25'000.–.

Depuis le 1er janvier 2018, dès le moment où le sujet fiscal atteint la limite annuelle de CHF 100'000.– de prestations facturées envers des tiers autres que des collectivités publiques, il a l'obligation de requérir son assujettissement à la TVA. Ainsi, des services fournissant des prestations uniquement à d'autres collectivités publiques ne sont plus obligatoirement assujettis à la TVA.

On rappellera également la limite de CHF 150'000.– pour les hôpitaux, les maisons de retraite et de soins, les services sociaux, les crèches, les centres de jeunesse, les écoles, les musées et les théâtres, juridiquement dépendants de collectivités publiques.

Où se situent les risques d'erreur les plus fréquents?

Après avoir évalué correctement les obligations d'enregistrement à la TVA de chaque service ou institution de droit public, il est indispensable de rester vigilant et de se poser les bonnes questions. Petit florilège des erreurs les plus fréquentes découlant de l'expérience qui peuvent malheureusement coûter très cher lors d'un rattrapage:

1. Utilisation des taux forfaitaires (TaF)

En principe, un décompte TVA doit être remis à l'Administration fédérale des contributions (AFC) à la fin de chaque trimestre, intégrant les recettes imposables (TVA due) tout en déduisant les charges et investissements consentis (impôt préalable).

Les collectivités publiques peuvent utiliser des taux spéciaux, appelés des taux forfaitaires (TaF). Ces taux simplifiés sont attribués sur la base des différentes activités déployées par le sujet fiscal. Cette méthode présente l'avantage de simplifier le calcul de la TVA due sans tenir compte de l'impôt préalable.

L'application des TaF est néanmoins subordonnée à de nombreuses conditions et sujette à des modifications qu'il est bien utile de revoir de manière périodique[1].

2. Impôt sur les acquisitions

Compte tenu de l'évolution digitale des échanges, il n'est pas rare en pratique de faire appel à des prestataires internationaux. A cet égard, **bien souvent, c'est au destinataire en Suisse qu'incombent les obligations en matière de TVA**.

Des difficultés particulières peuvent alors surgir pour les destinataires qui ne sont pas assujettis à la TVA et faire naître des obligations nouvelles ou engendrer des frais supplémentaires non planifiés, en particulier pour ceux qui ont choisi la méthode des TaF.

3. Qualification des prestations

Malgré la volonté des pouvoirs politiques et de l'administration de simplifier le processus d'imposition à la TVA depuis de nombreuses années, le sujet demeure complexe et demande, il est vrai, une systématique de base à acquérir.

Il est possible de se perdre entre les différentes terminologies utilisées et leurs conséquences: prestations exclues – prestations entrepreneuriales d'une collectivité publique – prestations relevant de la puissance publique. A chacune de ces qualifications correspond un traitement TVA différencié, notamment du point de vue de la récupération de l'impôt préalable. Si la méthode des TaF permet d'éliminer certaines problématiques, une erreur de qualification peut engendrer des reprises de TVA qui se cumuleront sur plusieurs années.

Qu'est-ce que la nouvelle redevance radio-TV?

Comme cela était déjà le cas auparavant pour les ménages privés, les entreprises dont le siège se trouve en Suisse ou celles

disposant d'un établissement stable en Suisse doivent s'acquitter d'une nouvelle redevance relative au financement de la radio-TV depuis le 1er janvier 2019.

Cette nouvelle redevance concerne désormais également les services autonomes des collectivités publiques. Afin de simplifier le prélèvement de cette taxe, le Conseil fédéral a prévu 6 catégories tarifaires selon les chiffres d'affaires annuels déclarés à la TVA.

Une jurisprudence qui accélère le changement

Par une décision du 5 décembre 2019[2], le Tribunal administratif fédéral (TAF) saisi par une PME bernoise a reconnu que les seuils tarifaires prévus par l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) n'étaient pas suffisamment précis pour garantir l'égalité de traitement. Ainsi, une redevance identique pour une entreprise présentant un chiffre d'affaires de 5 millions et pour une autre affichant un chiffre d'affaires de 20 millions n'était, selon cette instance de recours, pas acceptable. Des distinctions supplémentaires s'imposaient donc.

Des changements pour 2021!

Dès 2021, les changements opérés par le Conseil fédéral, sur la base des principes rappelés dans l'arrêt du TAF précité, entreront en application. Dix-huit nouvelles tranches tarifaires seront donc introduites en lieu et place des 6 catégories prévues initialement. De quoi faire baisser les factures de nombreuses entreprises et collectivités publiques.

Pour les **entreprises et les services autonomes des collectivités publiques**, le montant de la redevance s'élèvera par exemple:

- Pour un chiffre d'affaires annuel inférieur à CHF 500'000.–: exonération (pas de changement)
- Entre CHF 500'000.– et CHF 749'999.– de chiffre d'affaires annuel: **CHF 160.–** (précédemment: CHF 365.–)
- Chiffre d'affaires annuel de CHF 1 million: **CHF 235.–** (précédemment: 910.–)
- Chiffre d'affaires annuel de CHF 5 millions: **CHF 905.–** (précédemment: 2280.–)
- Chiffre d'affaires annuel de CHF 20 millions: **CHF 3315.–** (précédemment: 5750.–)

Regroupement

Pour la redevance radio-TV, il est possible de réunir les différents services autonomes en un seul contribuable, permettant ainsi de faire quelques économies supplémentaires[3]. Pour les collectivités publiques n'ayant pas encore bénéficié de cet allègement, on rappellera que les annonces relatives à ces regroupements doivent s'effectuer avant le 15 janvier 2021 pour être prises en considération pour 2021.

Possibilités de remboursement?

Saviez-vous qu'il est possible, à certaines conditions, pour les sujets fiscaux dont le chiffre d'affaires est inférieur à CHF 1 million de demander le remboursement de la redevance? Selon l'art. 67f ORTV, il s'agira notamment d'avoir payé la redevance due pour l'exercice concerné, d'entrer dans la catégorie tarifaire la plus basse et que le résultat fasse apparaître une perte ou un excédent inférieur à dix fois le montant de la redevance. Ces conditions évoluent pour l'exercice 2021 avec l'entrée en vigueur des modifications de classes tarifaires.

Les premières demandes de remboursement de cette redevance peuvent être déposées en 2020 après le bouclement des comptes 2019, auprès de l'AFC, via son portail en ligne (AFC SuisseTax). ■

1. Pour plus de précisions, voir art. 37 al. 5 LTVA, art. 97 à 100, 107 et 127 OTVA ainsi que l'Info TVA 13.
2. Arrêt du Tribunal administratif fédéral du 5 décembre 2019 (A-1378/2019).
3. Voir art. 67d ORTV, renvoyant aux art. 70 al. 2 LRTV, 12 al. 1 s. LTVA, 12 al. 1 OTVA ainsi qu'à l'application par analogie de l'art. 67c al. 2, 4 et 5 ORTV.

Stratégie de gestion immobilière, une nécessité

La gestion d'un patrimoine immobilier requiert une vision globale. Opportunités et besoins peuvent diverger. C'est dans cette perspective que l'élaboration d'une stratégie immobilière permet à un propriétaire d'aborder de façon pérenne et rentable la gestion de son patrimoine.

Laurent Vago
Fondateur de Vago Experts Immobiliers SA

Yann Mattenberger
Directeur de Vago Experts Immobiliers SA

Les communes ont des besoins d'infrastructures matérielles ou organisationnelles. La plupart du temps, ces attentes ne peuvent être satisfaites, entravées par une autonomie financière limitée.

La réalisation de ces infrastructures ne serait possible qu'en obtenant de nouvelles entrées financières, qu'elles soient fiscales ou autres. Plusieurs outils sont à disposition des élus pour optimiser la stratégie immobilière communale la plus adéquate, citons notamment: vente, droit de superficie, travaux, location, constitution de PPE, etc. Des combinaisons entre ces différents outils sont également envisageables et sont, parfois, encore plus performantes.

Identification des objets du patrimoine communal

Avant de pouvoir envisager d'éventuelles nouvelles entrées, il convient de respecter un processus en trois étapes:

1. Identifier les biens du patrimoine financier et ceux du patrimoine administratif qui pourraient être restructurés. Cette étape est du ressort des autorités communales.
2. Parmi les biens retenus lors de la première étape, une pré-étude sélectionne les objets qui, stratégiquement et économiquement, méritent d'être conservés ou vendus.
3. Une étude plus approfondie permet aux autorités de concevoir la mise en valeur des objets restants tout en envisageant différents scénarios en fonction des besoins et contraintes définis par la commune.

Il est primordial d'appréhender les besoins et les opportunités afin d'identifier quels sont les bâtiments ou terrains qui recèlent un potentiel de nouvelles entrées financières ponctuelles, voire de nouvelles rentes et sous quelles formes.

Machines-Services – Bernard Thonney

Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailleuses, machines viticoles et communales. Vélomoteurs Bye Bike.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machinesservices.com

Pour votre publicité dans
Point COMMUNE!

urbanic
Régie publicitaire

Chemin de Sous-Mont 21
1008 Prilly
info@urbanic.ch
Tél. 079 278 05 94

alphazoom
Votre entreprise a le premier rôle

Présentez votre commune en vidéo
...et dynamisez votre image !

environnement
culture, sports & loisirs
infrastructures

alphazoom sàrl Communication audiovisuelle
Vidéo d'entreprise
Films pour communes
Tél.: +41 21 635 05 06
info@alphazoom.ch
www.alphazoom.ch

Exemple d'accompagnement à Crassier

Projet immobilier de mise en valeur en cours de réalisation à Crassier, sur le site de l'ancienne gare.

Dans le contexte de la gestion de son patrimoine, la Commune de Crassier a procédé à un concours architectural afin de mettre en valeur le site de l'ancienne Gare, jouissant d'une bonne centralité sur le territoire communal. Un audit de rentabilité a été réalisé afin de déterminer l'intérêt économique de l'opération compte tenu du marché immobilier actuel et de mettre en évidence les éventuelles opportunités de modifications ou d'améliorations du projet issu du concours architectural. Différentes hypothèses de mise en valeur ont été abordées, de même que la possibilité d'inscrire un droit distinct et permanent de superficie (DDP) sur le bien-fonds. Le projet a été validé par le Conseil communal. Il est actuellement en cours de construction.

En référence à l'article rédigé par Maîtres Kasser et Genton, paru dans l'édition du printemps 2020 de *Point CommUNE*, parmi les biens immobiliers détenus par une commune, les opportunités se situent au sein des objets du patrimoine financier.

Mesures immédiates

En cette période de latence économique, il peut être opportun d'étudier les possibilités d'augmenter les revenus du ménage communal. Par exemple, si une commune:

- Possède des terrains ou des bâtiments qui lui coûtent, voire dont elle n'a pas ou plus l'usage;
- Souhaite conserver son patrimoine immobilier;
- Souhaite attirer des investisseurs ou des partenaires;
- Veut créer de nouveaux emplois et de nouvelles synergies:

Alors, c'est en conduisant une analyse raisonnée des objets du patrimoine immobilier que des solutions seront trouvées.

Concrètement

Héritage

Une commune hérite d'un bien immobilier d'un citoyen. En fonction de la taille, la localisation, l'affectation et surtout de l'état du bien hérité, ce n'est peut-être pas un «cadeau». Que faire pour s'en sortir le mieux possible sans dilapider les deniers communaux? Des solutions existent, sans forcément vendre l'objet, que ce soit par l'adaptation du bien pour un usage propre, la constitution d'un Droit distinct et permanent de superficie (DDP) ou encore la simple mise en location du bien.

Immeuble désaffecté

Parfois devenus obsolètes, voire sans utilité, des immeubles désaffectés ou peu utilisés représentent des charges non négligeables pour la collectivité. Pensons à une salle de gym qui n'est plus conforme, une laiterie devenue superflue ou un bâtiment communal peu pratique dont l'utilisation pourrait avantageusement être déplacée. Certains de ces bâtiments peuvent être vendus, s'ils ne représentent plus d'intérêt pour la collectivité et dégagent ainsi des liquidités, d'autres peuvent être intégralement ou en partie loués à des tiers, générant des rentrées financières régulières. Des solutions intermédiaires, passant par la création, par exemple, d'une Propriété par étage (PPE) sont envisageables.

Nouvelles infrastructures

La réalisation d'un nouveau parking communal est très onéreuse et peut s'avérer d'un rendement aléatoire. En particulier si sa situation géographique induit une utilisation temporaire ou saisonnière. Un partenariat public-privé est souvent une bonne solution dans ce cas. Restent à définir de manière chiffrée et claire les attentes et responsabilités de chaque partenaire. Ces attentes sont souvent antinomiques. Il s'agit de trouver une solution économique et juridique agréée par les parties, préservant notamment les intérêts de la collectivité publique.

Fusion de communes

Des synergies apparaissent lors de projets de fusions de communes, offrant des opportunités de reconversion et de mise en valeur du patrimoine communal à consolider en amont afin d'établir une politique immobilière saine et convaincante.

Stratégie immobilière

En conclusion, la mise en place d'une stratégie immobilière est une opportunité pour valoriser le patrimoine immobilier d'une commune. Elle permet de pérenniser l'usage des bâtiments nécessaires, mettre en lumière d'éventuelles synergies et générer de nouveaux revenus.

Afin de parfaitement identifier le potentiel de mise en valeur de votre patrimoine, l'expérience et l'accompagnement de spécialistes, capables de fournir une aide à la décision, garantissent un bon retour sur investissement. ■

PolCom! Le grand jardin du monde ou la police à la demande...

Ce court article a la triple, mais modeste ambition d'utiliser la métaphore des jardins, thème de ce numéro automnal, pour rappeler le rôle de la police et signaler que le recrutement des aspirant·es policiers et gendarmes commence en septembre.

Pascal Petter
Secrétaire général
des Polices communales
vaudoises

C'est bien connu, toute présence policière n'est bonne à prendre que sur demande: à la suite d'un vol, d'une effraction ou d'un cambriolage, d'une mise en danger de personnes voire encore d'un accident pour ne pas toutes les citer, ces «demandes»! Pour le reste, quand on ne s'attend pas à une présence sécuritaire ou dissuasive, donc «à l'insu de son plein gré» lors d'un contrôle d'identité par exemple, d'un test d'alcoolémie ou d'une scène de libations au sortir d'un match (peu d'exemples récents ces derniers temps!), là, il s'agit d'une atteinte à l'équilibre de son yin et de son yang!

Mais que fait donc la police?

Cette sempiternelle question se pose certes dans le premier cas de figure (attente d'intervention suite à une demande). Mais elle revêt la même pertinence dans un contexte alors inversé, dominé plus par la surprise ou l'effroi que par l'impatience, dans le second cas de figure, lors notamment d'un contrôle routier susceptible de provoquer une réaction telle que: *«Merci, Monsieur l'agent, mais votre présence n'est pas requise en la circonstance. Allez donc vous occuper des cambrioleurs et des délinquants de tout genre, et aussi de mon voisin qui, je crois, cultive de la marijuana dans son jardin.»*

Pourquoi moi?

Vous pardonnerez sans doute cette légèreté de ton que permet la pause estivale. Mais finalement, sur le fond, on en revient toujours à la même problématique: *«Pourquoi (me contrôler) moi?, alors que quand j'avais besoin de vous, vous n'étiez pas là!»* Le jardin de nos envies et de nos angoisses est semé de contradictions. Surveiller les uns pour parallèlement protéger les autres tient dans une vision globale de sécurité publique. L'obligation récente du port du masque, selon les circonstances, en est un exemple patent: avant, tout le monde disait vouloir le porter. Mais cela n'a été fait qu'une fois l'invitation devenue obligation.

Sans contrôle pas d'équilibre et, à moins de pratiquer une politique de surveillance faciale à la chinoise, il restera toujours à chacun la possibilité d'entretenir son jardin secret, licitement ou pas. C'est ce qu'on appelle la liberté, sachant que la sienne s'arrête là où commence celle des autres: c'est la frontière entre elles qui pose problème... et qui incite les parlementaires à voter toujours davantage de lois! Simultanément «à la demande» ou de son propre chef, la police intervient, aussi vite que les circonstances le permettent pour garantir l'ordre public et le bien-être de chacun.

Police humaine et proche des gens

On est ainsi en droit, dans la foulée, de clamer son indignation face à l'accusation de certains milieux sur une prétendue xénophobie, ou toute autre forme généralisée de racisme, présente selon eux au sein de nos forces de l'ordre, tous parements rouges, bleus ou gris confondus; et ceci sous prétexte que «de par le monde» des exactions, certes à condamner avec la plus grande rigueur, sont commises par des policiers à l'endroit de certaines ethnies.

La Suisse est un pays respectueux de ses habitants et, à son image, les membres de ses Corps de police sont instruits dans le but d'agir avec proportionnalité en toutes circonstances. C'est le fruit d'une formation de base exigeante, adaptée à l'évolution de notre société, et d'une formation continue offerte tout au long d'une longue et parfois éprouvante carrière.

En ce mois de septembre débute le recrutement d'une nouvelle volée d'aspirant·es policiers et gendarmes. Les candidates et candidats retenus seront inscrits à l'école 2021 de l'Académie de Police de Savatan. Nul doute que, comme leurs aînés, elles et ils auront à cœur de servir la population de leur canton ou de leur ville. Et sans attendre qu'on le leur demande pour assurer, à chacun dans son «jardin», sécurité et liberté!

La nouvelle campagne de recrutement des aspirants est lancée sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram (Polices communales vaudoises) ainsi que sur le site www.polcom-vd.ch ■

Recette estivale gourmande des Paysannes vaudoises

Fondée en 1931, l'association des paysannes vaudoises a pour buts de favoriser le rapprochement et la compréhension entre les milieux citadins et ruraux, promouvoir les produits du terroir et défendre les intérêts agricoles. Bon appétit!

Voici une recette rafraîchissante pour prolonger encore un peu le souvenir d'un été radieux, se remémorer les vacances et aussi pour assouvir les envies des petits et grands gourmets. Les membres de la commission culinaire des Paysannes vaudoises, Corinne Nicod, Maud Monnier Décoppet et Sarah Richard vous proposent de mettre en valeur la framboise, petit fruit ô combien apprécié de nos jardins!

Corbeille glacée aux framboises

FACILE
6 À 8 PORTIONS
PRÉPARATION
25 MINUTES

INGRÉDIENTS

Pour les corbeilles

- 4 blancs d'**œufs**
- 160 g de **sucre glace**
- 60 g de **farine**
- 40 g de **noisettes** moulues
- 100 g de **beurre**

Pour la glace

- 500 g de **framboises** congelées
- 2,5 dl de **crème**
- 3-5 cs de **sucre glace**

Pour les corbeilles

1 Préchauffer le four à 180 °C.

2 Fondre le beurre et le laisser refroidir.

3 Mélanger au fouet le sucre glace avec les blancs d'œufs, puis la farine et les noisettes et ajouter le beurre fondu.

4 Laisser reposer 10 min au frigo.

5 Placer du papier à pâtisserie sur une plaque allant au four.

6 Verser 2 cuillères à soupe de cette pâte sur la plaque.

7 Faire des disques fins d'environ 15 cm de diamètre avec le dos de la cuillère.

8 Les cuire au four environ 6 à 8 min.

9 Dès la sortie, décoller chaque disque et le déposer sur un verre retourné en pressant un peu sur les bords pour donner la forme d'une corbeille. Laisser refroidir. Il faut être rapide, car la corbeille est très maniable lorsqu'elle est bien chaude!

10 Se conserve quelques jours dans une boîte fermée.

Pour la glace

1 Mixer la crème et les framboises puis ajouter le sucre glace.

2 Les framboises doivent être complètement défaites.

3 Cette glace doit se préparer max. 30 minutes avant de la servir.

4 Dresser la glace dans chaque corbeille.

cbc CA-BALAIE.COM

Ch. Grange aux Aguets 48
1034 Boussens

0800 500 505 (balayage)
0800 520 250 (location WC)

info@ca-balaie.com

www.ca-balaie.com
www.king-trone.ch

Zoom sur les armoiries communales vaudoises

***Point CommUNE!*, en collaboration avec les Archives cantonales vaudoises, vous propose de découvrir, en couleurs et en patois, la signification de quelques blasons et sobriquets communaux. Dans cette édition sur le thème de la nature et des jardins, les armoiries se mettent au vert!**

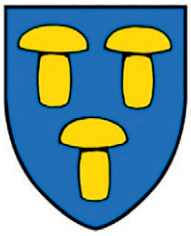

Champagne

BLASONNEMENT D'azur à trois champignons d'or.

HISTOIRE En 1788, quelques membres de la communauté de Champagne avaient fait graver un sceau, d'une exécution soignée et portant déjà les trois champignons de ces armoiries parlantes, ceci à l'insu des magistrats locaux. Ceux-ci requirent du bailli de Grandson l'annulation de ce sceau qu'ils jugeaient superflu et même dangereux. En conséquence, le bailli fit détruire la matrice, mais conserva une empreinte, que la commune releva dans ses armoiries adoptées en 1918.

NOM DES HABITANTS ET SOBRIQUET
Les Champagnoux (les champignons);
lè z'Aragne (les araignées).

Echallens

BLASONNEMENT
D'or au chêne arraché au naturel.

HISTOIRE Le nom d'Echallens apparaît en 1141. Les sires de Montfaucon-Montbéliard en furent les premiers seigneurs connus; ils y construisirent un château et en firent le centre d'une seigneurie, agrandie par la suite avec persévérance. En 1351, le bourg fut réuni au château par un mur d'enceinte et bénéficia des franchises de Moudon. Après les guerres de Bourgogne, Echallens fut joint à Orbe pour former un bailliage mixte sous la suzeraineté de Berne et Fribourg. Le premier sceau connu remonte au XVI[e] siècle et porte déjà un arbre.

NOM DES HABITANTS ET SOBRIQUET Les Challensois; les Rondze-mulets (les ronge-mulets).

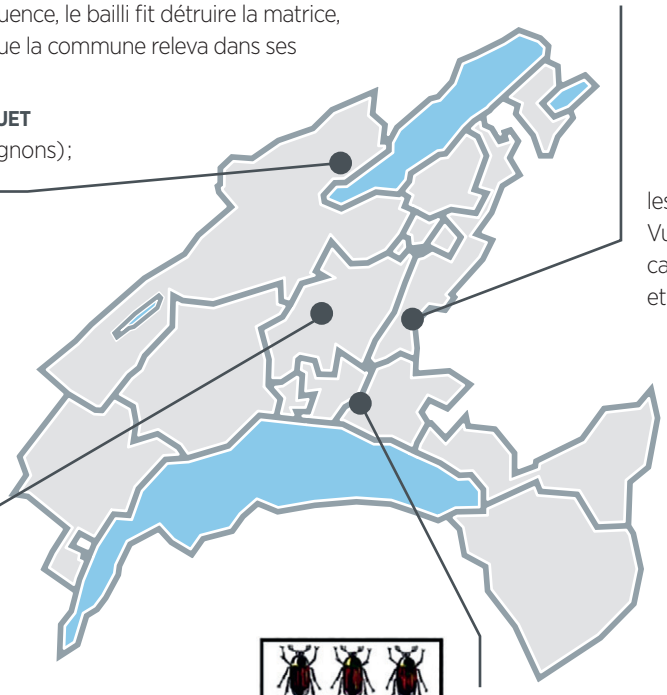

Vucherens

BLASONNEMENT
De gueules à la chouette d'argent sur un mont à trois coupeaux de sinople.

HISTOIRE Ces armoiries ont été adoptées en 1921. Les émaux, gueules et argent, remémorent ceux des armes de Savoie. Dans les grandes occasions, on exhibait à Vucherens une chouette empaillée, car cet oiseau, symbole de sagesse et de pénétration, avait donné son nom aux habitants du village. Les trois coupeaux du mont représentent les trois agglomérations de la commune: Vucherens-La Gotte, Le Closy et La Râpe.

SOBRIQUET Les Chouettes.

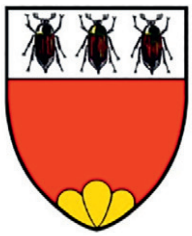

Belmont-sur-Lausanne

BLASONNEMENT De gueules au mont à trois coupeaux d'or, au chef d'argent chargé de trois hannetons au naturel.

HISTOIRE Pour rappeler que la commune faisait autrefois partie de la seigneurie de Lausanne, Belmont a adopté en 1927 les armes de cette ville, augmentées d'un mont évoquant le nom de la localité. Les trois hannetons chargeant le chef font allusion à l'ancien surnom des habitants; les hannetons étaient déjà l'emblème de Belmont au XVIII[e] siècle.

NOM DES HABITANTS ET SOBRIQUET Les Belmontais; les Cancoires (les hannetons).

Je ne suis pas sûr d'utiliser les bonnes armoiries, que faire?
Les communes qui souhaitent obtenir le blasonnement de leurs armoiries enregistrées ou leur représentation graphique peuvent le faire auprès des Archives cantonales vaudoises ou directement sur le site de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (database.ipi.ch/database-client/search).

Agenda UCV

COMITÉ DE L'UCV

Mardi 15 septembre
12h00 - Lausanne

Jeudi 5 novembre
7h00 - Bussigny

Vendredi 11 décembre
7h00 - Bussigny

CONSEIL DES 50

Jeudi 17 septembre
14h00
Savigny

Jeudi 10 décembre
Montanaire

GROUPE DES VILLES

Mardi 1er septembre
7h30
Lausanne

Mardi 3 novembre
7h30
Lausanne

GROUPE BOURGS & VILLAGES

Mercredi 9 septembre
14h00
Bussy-Chardonney

Mercredi 25 novembre
14h00
Villarzel

UCV

Jeudi 17 septembre
AG pour les délégués uniquement
Savigny

Samedi 12 juin 2021
AG et Journée des communes vaudoises
Payerne

Vous pouvez retrouver toutes les dates des séances des organes de l'UCV sur **www.ucv.ch/agenda**

Agenda associations

AVSM

Vendredi 2 octobre
70e Assemblée générale
(séance virtuelle)

AVDCH

Jeudi 3 septembre
Assemblée générale
Chavannes-près-Renens
(non présentiel)

ACVBC

Report:
Vendredi 7 mai 2021
Assemblée générale
Yverdon-les-Bains

aVDaas

Assemblée générale annulée

AVIATCO

Vendredi 6 novembre
Assemblée générale
Vallée de Joux

SOPV

Vendredi 20 novembre
Assemblée générale
Pully

CDPV

Vendredi 13 novembre
Assemblée générale
Centre TCS Cossonay

Formations et prestations de l'UCV

Découvrez les formations proposées par l'UCV aux élus, cadres et employés communaux sur **www.ucv.ch/formations**

Des questions juridiques, financières ou en lien avec le pilotage communal ? Les experts de l'UCV vous proposent des solutions au 021 557 81 30.

Mentorat entre élus

Un programme d'accompagnement inédit dans le canton de Vaud. L'objectif ? Que l'expérience des uns bénéficie aux autres !

www.ucv.ch/mentorat

UCV App

Retrouvez les actualités de l'UCV et les articles du *Point CommUNE!* au format numérique sur l'application UCV.

L'UCV sur LinkedIn

Suivez-nous aussi sur LinkedIn et restez au courant de toutes nos actualités !

www.linkedin.com/company/ucv

CAVE DE LA CRAUSAZ
FÉCHY
QUALITÉ GARANTIE
LABEL OR
Terravin
CUVÉE CERTIFIÉE
CAVE DE LA CRAUSAZ
Féchy
La Côte
Bettems frères SA • Féchy
Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi
Cave de la Crausaz
Féchy AOC La Côte
CHF 8.40 la bouteille

LP
LIAUDET PIAL
RÉHABILITATION
RÉPARATION PAR LE
GAINAGE DES CANALISATIONS
AVANT
APRÈS
ECOENTREPRISE
CERTIFICATION
EXCELLENCE
DEVELOPPEMENT DURABLE
RESPONSABILITE SOCIETALE
Intervention 24/7 numéro gratuit 0800 621 621 www.liaudet-pial.ch

Bien construire
pour bien habiter

NOTRE RAISON D'ÊTRE : LE « BIEN HABITER »

Depuis sa création en 1920, notre Coopérative d'habitation poursuit sa mission de proposer les meilleures conditions de logement ainsi que des loyers abordables*. En près de 100 ans, notre élan constructeur au service de nos sociétaires n'a jamais faibli. Et grâce à notre forte capacité financière et notre rigueur budgétaire, nous sommes en mesure de mener à bien toutes les étapes d'un projet immobilier.

Fidèles aux idéaux coopératifs, nous refusons de spéculer sur nos objets immobiliers et sommes libérés de la contrainte de rémunérer des actionnaires. C'est pourquoi nous pouvons nous concentrer avant tout sur le bien-être de nos sociétaires et locataires. C'est ce qui constitue notre raison d'être.

SCHL
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
D'HABITATION LAUSANNE

* Le loyer pour un logement de 3 pièces (79m²) au Chemin de Maillefer 101 à 125 à Lausanne s'élève par exemple à CHF 1'338.–

www.schl.ch

KGR